

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

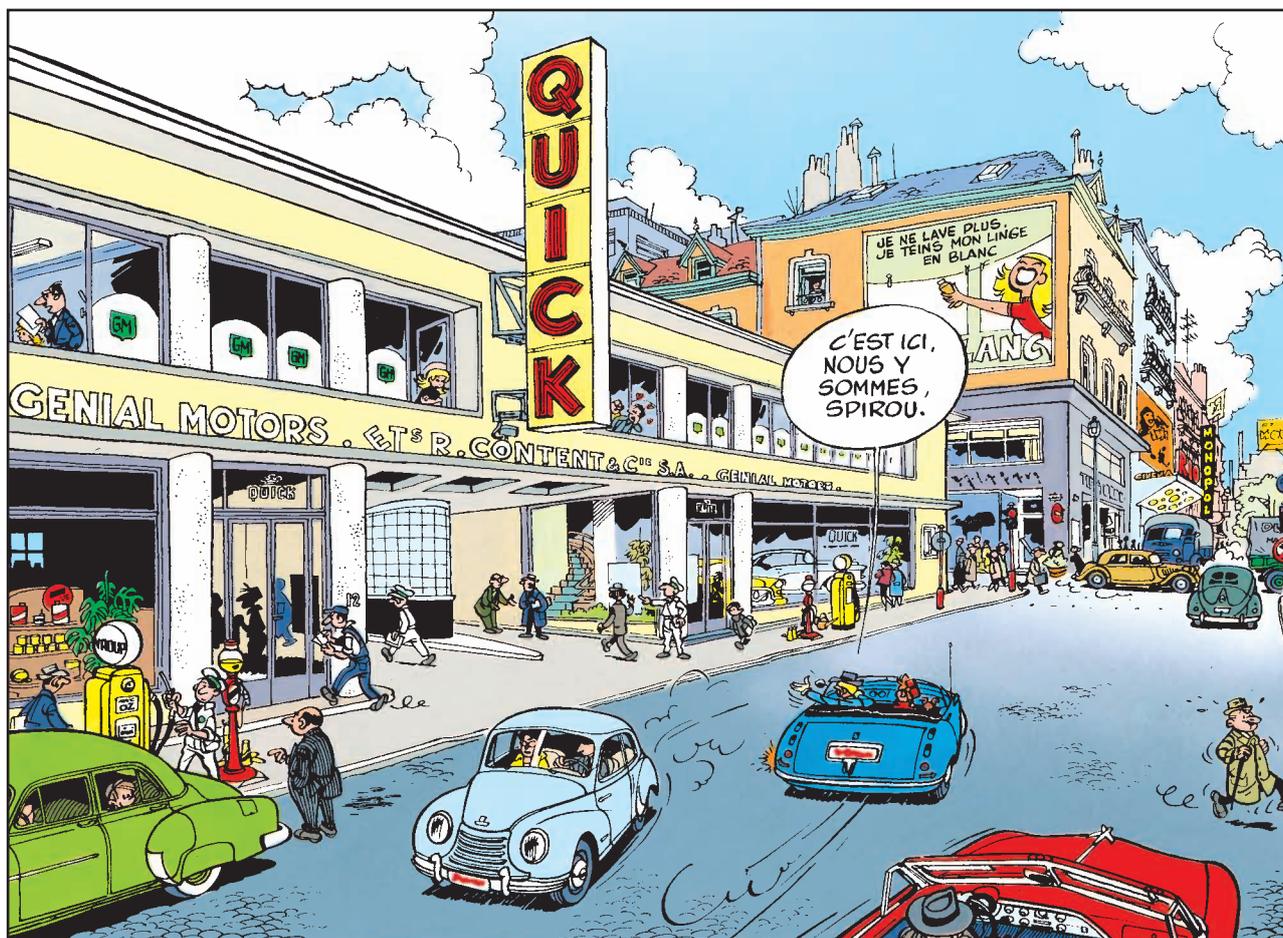


UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

280

Septembre 2020 September



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs asbl

Fondé en 1966 par une équipe présidée par Jean Marie Pierrard (président d'honneur fondateur), notre cercle a pour objectifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise régulièrement des activités comme des expositions, des conférences et des promenades ou visites guidées. Il publie aussi des ouvrages ainsi que sa revue, UCCLENSIA, qui paraît cinq fois par an. Il a aussi un site internet ainsi qu'une page facebook.

Conseil d'administration :

Patrick Ameeuw (président), Eric de Crayencour (vice-président), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire), Pierre Goblet (trésorier), Yves Barette, André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh (administrateurs).

Siège social :

Rue du Repos, 79 à 1180 Bruxelles

Téléphone : 02 374 60 80

Courriels : patrick.ameeuw@skynet.be ou cercle.histoire.uccle@gmail.com

Site internet : www.ucclensia.be

Page facebook (accessible par compte facebook)

N° d'entreprise 410.803.908

N° de compte bancaire : IBAN : BE15 0000 0622 0730

Cotisations annuelles

Membre ordinaire 15 € - membre étudiant 10 € - membre protecteur 25 € (minimum)

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving vzw

Opgericht in 1966 door een team onder leiding van Jean Marie Pierrard (erevoorzitter-stichter), heeft onze Kring als doelstellingen het verleden van Ukkel en omgeving te bestuderen en openbaren en voor de bewaring van het historische erfgoed ervan te ijveren. Daartoe organiseert deze regelmatig activiteiten zoals tentoonstellingen, lezingen, historische wandelingen en geleide bezoeken. Hij geeft ook boeken en het tijdschrift Ucclesia uit, dat 5 keer per jaar verschijnt en aan alle leden wordt verstuurd. Er is ook een Internetsite en een facebookpagina.

Bestuurraad :

Patrick Ameeuw (voorzitter), Eric de Crayencour (ondervoorzitter), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secretaresse), Pierre Goblet (penningmeester), Yves Barette, André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh (bestuurders).

Maatschappelijke zetel :

Ruststraat 79 te 1180 Brussel

Tel.: 02 374 60 80

Mails: patrick.ameeuw@skynet.be ou cercle.histoire.uccle@gmail.com

Internet: www.ucclensia.be

Facebookpagina (toegankelijk via facebookaccount)

Ondernemingsnummer 410.803.908

Bankrekening: IBAN : BE15 0000 0622 0730

Jaarlijkse bijdragen

Lid 15 € - student : 10 € - beschermend 25 € (min.)

XXX

Prix au numéro de la revue Ucclesia : € 3

Prijs van een nummer van het tijdschrift Ucclesia: € 3

Mise en page d'Ucclesia : Brigitte Liesnard

Layout van Ucclesia: Brigitte Liesnard

UCCLENSIA

Septembre 2020 - n° 280 September 2020 - nr 280

Sommaire - Inhoud

<i>Hier et aujourd'hui</i>	2
L'ancien garage Wismeyer, rue Vanderkindere <i>Marcel Erken</i>	
Jean Crokaert, récit d'une vie autour du château Papenkasteel (quatrième partie) Transmis et commenté par <i>Yves Barette</i>	9
Charles-Joseph, prince de Ligne, ami des parcs et jardins <i>Jean Lowies</i>	13
Un patrimoine disparu : une plaine de jeux et un immeuble sis rue Egide Van Ophem n° 80 à Uccle <i>Enguerrand David et Yvette Labaut-Van den Eynde</i>	18
Statues déboulonnées ... un précédent à Uccle : la pierre armoriée de l'abbesse de Forest <i>Patrick Ameeuw</i>	22
Huis van familie Jan Boon : Schepenijlaan 36 te Ukkel <i>Greta Boon</i>	29
Vie du Cercle et Nouvelles brèves	32

En couverture avant : Extrait de l'album n° 10 des aventures de Spirou et Fantasio qui comprend « La Quick Super ». Franquin © Dupuis, 2020.

En couverture arrière : Deux personnages du XVIIIe siècle évoqués dans ce numéro : l'abbesse de Forest et le prince de Ligne.

Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale et de la Commune d'Uccle.

L'ancien garage Wismeyer, rue Vanderkindere

Marcel Erken

Les clients des deux magasins situés au numéro 467 de la rue Vanderkindere (côté Bascule), l'enseigne *Bristol* (à gauche) et l'enseigne *Brico* (à droite), ignorent sans doute qu'ils entrent dans ce qui fut, en son temps, un des garages les plus modernes de Bruxelles : les établissements *C.F. Wismeyer et Cie*, S.A., concessionnaires de la marque *Chevrolet*¹.

Quant aux amateurs de BD, savent-ils que ce garage a très probablement servi de modèle au dessinateur André Franquin, lorsqu'il réalisa la première case (voir couverture avant) de l'épisode des aventures de Spirou et Fantasio intitulé *La Quick Super*²? C'est en tout cas ce qui ressort des souvenirs de Thierry Culliford, le fils du dessinateur Peyo, et, nous le verrons, nous n'avons aucune raison de mettre en doute ce témoignage³.

Avant le garage

Les plans du garage datent de 1949⁴ et, comme l'atteste un carton d'invitation appartenant à la collection de notre administrateur Yves Barette, l'inauguration officielle de la nouvelle station-service (ce sont les termes utilisés sur l'invitation) eut lieu le 16 juin 1950.

Yves Barette nous précise également que les lieux étaient occupés auparavant par la villa *Les Spiroux*, un nom qui peut paraître prémonitoire si l'on songe que c'est précisément pour un épisode des aventures de Spirou et Fantasio que Franquin s'est inspiré du garage qui fut construit plus tard au même endroit⁵. Si l'on remonte plus loin dans le temps, la rue Vanderkindere occupe l'emplacement de l'ancien chemin d'Uccle à Fleurgat (Vleurgat). C'est ainsi qu'il est mentionné dans l'Atlas cadastral du Royaume de Belgique de Ph. Vandermaelen datant de 1837. Le chemin était aussi appelé « Breedbunderweg ». Cette partie de la rue Vanderkindere proche de la chaussée de Waterloo et du lieu-dit *La Bascule* avait encore, vers les années 1900, un aspect champêtre et l'on y trouvait encore quelques fermes⁶.

1 Une bibliographie figure en fin d'article. Les notes renvoient à cette bibliographie de manière abrégée, en précisant les pages concernées. Pour l'aspect novateur de ce garage, voir *Bruxelles Patrimoines*, 015-016, septembre 2015.

2 Cette case est apparue une première fois dans l'hebdomadaire *Spirou* du 1er septembre 1955 (n° 907).

3 Cette identification figure dans la réédition commentée par José-Louis Bocquet et Serge Honorez de l'album *La Quick Super*, édition Dupuis, 2014, page 28.

4 Deux dates sont évoquées dans nos sources : 1949, dans l'article de *Bruxelles-Patrimoines*, cité en note 1 et 1948, dans les *Actes de la Journée d'études du 7 juin 2011* (voir bibliographie).

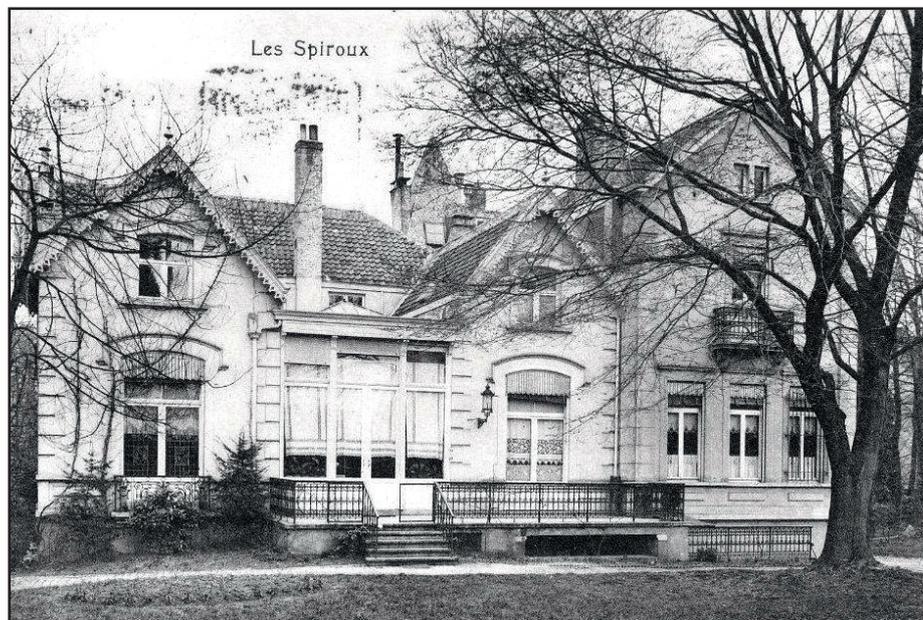
5 En wallon, le terme « spirou » fait simplement référence à un animal ou à un personnage espiègle et turbulent.

6 Ceci ressort d'une étude accessible en ligne : https://issuu.com/thomasmartinec/docs/dossier_de_restauracion_web

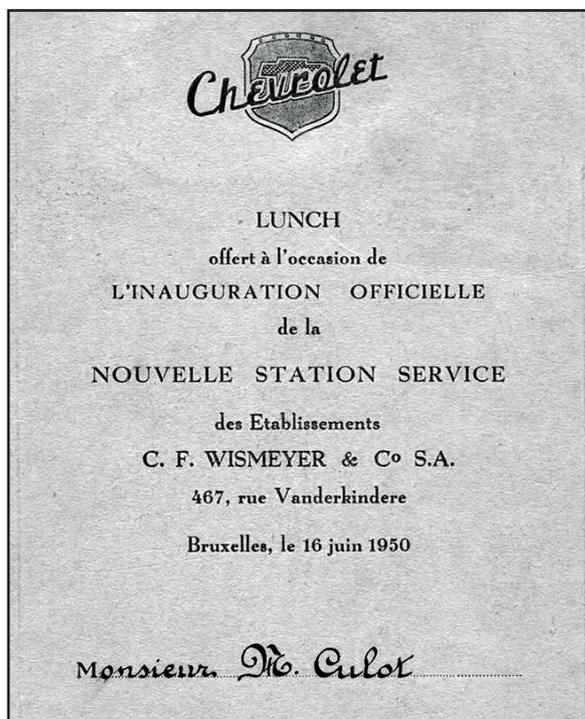


Le garage peu avant son inauguration

Une photo de la collection Yves Barette nous montre le garage dans son état d'origine. Son document n'est pas daté, mais à en juger d'après les modèles de voitures stationnant dans la rue et surtout le fait que l'édifice ne présente aucune enseigne ou publicité, la photo a vraisemblablement été prise peu de temps après la construction du garage et avant son ouverture officielle.



*La villa « Les Spiroux »
(collection Y. B.).*



Carton d'invitation à l'inauguration du garage (collection Y. B.).

Les auteurs du bâtiment

Le garage est le fruit d'une collaboration entre les architectes Robert Puttemans (1902-1978) et Charles Malcause (1903-1976), et les ingénieurs de la firme Blaton-Aubert.

Les deux architectes qui avaient déjà travaillé en commun avant-guerre, nous ont livré, avec ce garage, une réalisation remarquable par sa clarté, sa sobriété, sa fonctionnalité, mais aussi par nombre de raffinements⁷.

Malgré quelques dégradations, la façade est restée inchangée pour l'essentiel.

Le rez-de-chaussée est occupé, en majeure partie, par de très grandes vitrines aux châssis métalliques comportant chacune quatre travées et une imposte.

Une très large ouverture au centre, un porche d'entrée de 12,50 mètres de large, permettait le passage simultané de quatre véhicules, comme le souligne une revue spécialisée de l'époque⁸.

Les plans précisent que la partie située à droite de ce porche d'entrée, la partie occupée par l'actuel *Brico*, était conçue pour abriter le show-room des marques représentées, tandis que la partie située à gauche du porche, l'actuel *Bristol*, devait héberger un magasin de pièces de rechange et fournitures diverses.

Le grand espace situé à l'arrière de cet accès n'abritait pas un parking, comme actuellement (celui du *Brico*), mais des ateliers de réparation, avec à droite, un espace réservé au lavage (le car wash actuel est situé à gauche, vers la rue Joseph Hazard).

Les ouvriers qui travaillaient dans cet atelier bénéficiaient d'un éclairage naturel performant grâce aux grandes verrières s'insérant entre les poutres de béton du plafond.

Quant aux garages proprement dits, ils étaient, selon les plans, situés en sous-sol, avec rampe donnant vers la rue Joseph Hazard. Cette entrée secondaire existe toujours et sert de sortie au car wash.



Le porche d'entrée, état actuel : les postes de surveillance aux pavés de verre et les caissons du plafond. Photo. M.E.

Le seul étage de l'édifice était affecté aux bureaux, nous disent toujours les plans.

Encore cet étage court-il à front de la rue Vanderkindere sur une très faible profondeur, l'arrière étant occupé par le toit plat et les verrières éclairant le rez-de-chaussée.

Le revêtement de l'étage, en façade, est resté inchangé: les briques sont de couleur jaune et d'un format plat et allongé. Un très long fenestrage en bandeau aux châssis métalliques très étroits, court tout au long de la façade. Ce long fenestrage est flanqué de part et d'autre par une fenêtre (ou une baie?) plus petite, avec simple appui de fenêtre.

7 Les architectes avaient notamment prévu une cafétéria et d'autres aménagements assurant le bien-être du personnel.

8 *L'Art de bâtir*, août-septembre 1950, p.156.

Verticalement, la façade est ponctuée au rez-de-chaussée par 8 « piliers » arrondis en béton, recouverts de tout petits carrés de mosaïques de couleur jaune doré. Quatre de ces « piliers » sont repris sur deux niveaux et s'insèrent dans les fenêtres en bandeau du premier étage. Peut-être faut-il y voir une réminiscence de la formule des ordres majeurs chers à l'architecte italien Palladio?

Le garage du temps de son activité : enseignes et publicités

Une photo prise en octobre 1966, et que nous n'avons pas été en mesure de nous procurer, nous livre quelques informations sur les marques représentées⁹.

Au premier étage, au centre, immédiatement au-dessus de l'accès au garage, figure une indication horizontale « C.F. WISMEYER & Cie ». Plus haut, une grande enseigne verticale, apparemment lumineuse, porte le nom de la marque « Chevrolet ».

Aux deux extrémités, deux enseignes plus petites avec le nom « Cadillac » et le chevron sigle de la marque. Celle de l'extrémité gauche, ajoute l'indication « toit ouvrant ».

Les vitrines de la partie droite du rez-de-chaussée portent successivement les indications des marques : « Corvaïr », « Chevelle », « Chevrolet » et « Cadillac ».

La façade actuelle : ce qui a été modifié ou perdu

Sur l'autre photo publiée ici, une photo datant de 2020, nous pouvons constater combien la façade, envahie par les panneaux publicitaires, a perdu en lisibilité.

Une visite sur place révèle aussi que le rez-de-chaussée a été fort malmené, surtout en sa partie droite qui héberge actuellement l'enseigne *Brico* (mais ces dégradations sont peut-être le fait d'un occupant antérieur).

Sous une des vitrines du magasin *Brico*, le soubassement de pierre bleue a perdu sa marche supérieure. Toujours pour la partie *Brico*, les châssis métalliques du rez-de-chaussée ont fait place à des châssis en PVC, à double vitrage, qui respectent néanmoins grosso-modo la disposition des traverses et montants d'origine.

La partie gauche (enseigne *Bristol*) est en meilleur état. Elle a conservé les deux marches de son soubassement de pierre et ses châssis métalliques à simple vitrage, qui semblent d'origine : des traces de la couche de minium anticorrosion apparaissent par endroits sous la couche de peinture gris sombre.

Un garage très innovant

Du point de vue technique, le principal intérêt du garage réside dans son système de couverture très innovant, qui fait appel à des poutres de béton précontraint de très longue portée¹⁰.

La technique du béton précontraint avait connu de nouveaux développements durant la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre grâce aux travaux de la firme Blaton - Aubert, qui mirent au point une technique de béton précontraint par « post tensioning ». Comme le mot anglais le laisse entendre, la tension des câbles métalliques exercée à l'intérieur du béton avait lieu après que celui-ci ait été coulé.

⁹ Cette photo figure dans l'album revu et commenté *La Quick Super*, p. 28.

¹⁰ Les lecteurs intéressés par ces questions très techniques pourront trouver tous les détails voulus dans *Bruxelles-Patrimoines* 15-16 et dans *Actes de la Journée d'études du 7 juin 2011* (voir bibliographie).

C'est cette technique que l'entreprise a utilisée pour le garage *Wismeyer*. Il est intéressant de noter que les poutres de béton ont été coulées et mises sous tension sur place. Les poutres d'origine sont toujours visibles dans l'actuel parking du *Brico*. On remarquera la portée impressionnante des poutres principales : 19,80 m, une portée qui facilitait grandement la circulation des véhicules dans l'espace de travail du rez-de-chaussée.



Les poutres en béton pré-contraint, vue actuelle du parking. Photo M.E.

Un modèle pour André Franquin



L'escalier d'accès au 1er étage, état actuel. Photo. M.E.

Dans la première case de son récit *La Quick Super*, une case de grande dimension, Franquin présente le garage sous un autre angle que sur les deux photos déjà décrites. Cette fois, le garage est vu d'assez haut, par un observateur qui tournerait le dos à la chaussée de Waterloo.

Si Franquin a très peu modifié l'aspect de la façade, sa contre-plongée assez acrobatique, une prouesse de dessinateur, livre des détails non visibles sur les clichés décrits précédemment : le poste de surveillance au centre du porche d'entrée, avec ses pavés de verre translucide caractéristiques, les caissons du plafond de ce porche d'entrée, et l'escalier en colimaçon menant à l'étage.

Le poste de surveillance est toujours présent; il était tourné, non pas vers l'extérieur comme on aurait pu s'y attendre, mais en direction des ateliers, permettant ainsi à un contremaître de surveiller le bon déroulement des travaux.

L'escalier en colimaçon existe toujours lui aussi. À l'époque, il était entièrement dégagé et s'intégrait parfaitement au show-room, formant une sorte de pivot autour duquel les voitures pouvaient être exposées en demi-cercle.

Dans la bande dessinée de Franquin, Spirou et Fantasio se font arroser dans un car wash. Il est piquant de constater que le parking du *Brico* abrite toujours un car wash, lequel est maintenant situé à gauche du parking actuel, en direction de la rue Hazard où il dispose d'une sortie.

Franquin s'est inspiré du garage, mais ne l'a pas copié servilement. Ainsi, au premier étage, il interrompt le fenestrage en bandeau continu pour y placer l'enseigne verticale de la marque *Quick* (là même où figurait, sur un cliché de 1966, l'enseigne *Chevrolet*).

La fermeture du garage

Notre administrateur Yves Barette nous apprend que l'ouverture de la faillite de la firme *Wismeyer* a eu lieu en 1981 et que le garage a fait place, au début des années 1980, à un magasin *Super Confex*. La procédure de mise en faillite fut longue et laborieuse puisque la radiation d'office de la firme n'intervint qu'en 2013.

Peut-être un de nos lecteurs pourra-t-il nous en apprendre plus ?

Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord à Madame Franquin, qui nous a autorisé à reproduire la première case de l'épisode *La Quick Super* d'André Franquin ainsi qu'aux services juridiques des éditions Dupuis qui ont fait le nécessaire pour la joindre et qui nous ont fourni un visuel de cette case.

Nos remerciements vont également à notre administrateur Yves Barette qui nous a fait partager ses documents et ses connaissances dans cette étude, ainsi qu'à Dominique Dehenain de la Fondation CIVA qui nous a aidé dans nos recherches.

Bibliographie succincte

DEVOS R., ESPION, B et PROVOST, M., *La Modernité d'après-guerre au volant, trois garages remarquables à Bruxelles (1949-1963)*, dans *Bruxelles Patrimoines*, 015-016, septembre 2015, p. 093 à 101. Cet article est consultable en ligne sur : <http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/versions-pdf/articles-de-la-revue-bruxelles-patrimoines/numero-15-16/article-15-16-8>

Etablissements Wismeyer à Bruxelles. Arch. R. Puttemans et Ch. Malcause, *Architecture*, 15, 1955, p. 618-619.

Garage et station-service, *L'Art de bâtir*, août-septembre 1950, p 154-159.

Le patrimoine d'ingénierie, 150 ans d'innovations structurales à Bruxelles, Journée d'études du 7 juin 2011 organisée par l'ULB, la VUB et le CIVA. L'aménagement du territoire en question, actes de colloques. Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces Actes sont consultables en ligne :

<http://developpement-urbain.irisnet.be/documentation/publications/publications-generales/pdf/patrimoine-ingenierie-bd-fr.pdf>

Album relié des aventures de Spirou et Fantasio, volume 10, *Les Pirates du Silence* et *La Quick Super*, éditions Dupuis, 1958 ; *La Quick Super* par Franquin, commentée par José-Louis Bocquet et Serge Honorez, couleurs de Frédéric Jannin, éditions Dupuis, 2014.

Jean Crokaert, récit d'une vie autour du château Papenkasteel

Quatrième partie

Transmis et commenté par Yves Barette ¹

La femme de ma vie

Mon service militaire terminé, il va falloir retourner a la besogne. Je cherche donc du travail dans l'ébénisterie. Mais je me suis vite rendu compte que c'était la crise des années trente qui débutait. De ce faite j'étais obligé de retourner a mon ancien atelier la carrosserie d'Ieteren. Le contremaître tenait a ce que je revienne et avait même envoyé un ouvrier, voir après moi pour me demander de revenir. Je me rendit donc a l'atelier et fus reçu par le directeur qui ne me connaissait pas vu qu'il y avait 400 ouvriers qui y travaillaient avant mon service militaire. Comme je me présentais pour reprendre mes activités ce qu'il ne pouvait refuser, il me fit comprendre que la direction avait du remercier la moitié du personnel faute de travail.

Alors je n'ai pas insisté et j'ai pris la première place que je trouvais. Il fallait coute que coute que je travaille. Je retourne a un de mes anciens ateliers où on me connaissait, et fut directement engagé malgré que l'on ne faisait pas la semaine complète, mais qui faisait mon affaire vu ma santé délicate. Nous sommes alors en 1931 et réussis d'améliorer ma position et d'avancer dans mon métier en faisant des meubles d'art. Nous travaillions pour une importante maison de Bruxelles qui faisait en réclame passer nos meubles dans un grand cinéma de la ville, sous titré Beauté, Charme et Confort. En 1932 c'est le mariage de ma sœur Pauline avec monsieur Jacques Moniens, fabricant artisan de meubles. Cela se passait encore en carosse. Je n'étais pas accompagné puisque je venais de rompre avec ma fiancée quelques semaines auparavant. J'ai quand même encor passé une belle journée malgré que j'étais encor un peu sous l'influence de ce qui m'était arrivé. Toute la famille a été chic avec moi en me témoignant leur gentillesse et me laissant jamais seul et la journée se passa merveilleusement.

Après cette expérience, je devais me creer une autre vie. Je me faisait plusieurs amis et amies avec lesquels j'ai passé les plus belles années de ma jeunesse. Nous allions danser a la salle Elisabeth a la rue Haute. Une rue très populaire. Il y avait plusieurs salles de danse mais la salle Elisabeth était quand même la plus belle et la plus sérieuse. A onze heures un taxi nous ramena au Café de la Barrière a Calevoet ² ou l'on acheva la soirée en dansant et chantant.

On s'amusait si bien dans ce café, qu'après avoir fréquenter l'Elisabeth pendant des années j'ai fini par passer tout mes dimanches dans le Café de la Barrière chez Jeanneke. Les patrons y était très sympathiques avec leurs deux enfants, Jeanne jouait le piano tandis que Robert jouait du violon et la grosse caisse.

¹ Nous rappelons que ce témoignage est ici retranscrit sans que nous y ayons apporté la moindre modification ou correction de quelque nature que ce soit.

² Ce café se situait au 1024 chaussée d'Alsemberg, à quelques pas de l'entrée du chemin Jan van Nijlen. Il fut longtemps le siège du *Ha ! Ha ! Club du Bourdon*, société folklorique dont les membres étaient surnommés « de voddekes » car ils se vêtaient de costumes constitués de chiffons cousus ensemble.

Tout les clients avaient le droit de chanter leur chanson favorite pour s'exprimer et tout le monde chantait en cœur. Moi aussi je chantais un petit répertoire que je chantais tout les dimanches soir avec beaucoup de succès. Bref, c'était encor le bon temps ou il y avait de la joie.



Au centre de l'image, l'auvent et la terrasse du Café de la Barrière (coll. YB).

Mon sport favori était le cyclisme. Tout les dimanches, nous faisons des randonnées, Ostende, Blankenberge, Liège, Namur, Dinant, Anvers, Gand, Bruges, Coxyde, etc. En hiver nous allions au football a Uccle Sport.

Lors d'une procession dans notre quartier, la petite-fille de notre voisine y participant, j'avais promis d'aller la photographier sur le parcours. Elle était fière dans sa robe et voile blanc de sa première comunion. Elle tenait le bout d'un ruban d'une plaque doré avec une inscription chrétienne. De l'autre côté, une autre petite fille en blanc du même âge. Pour lui faire plaisir je lui offre cette photo. Plusieurs années plus tard elle me remis cette même photo, me demandant si je connaissais l'autre petite fille, sur quoi je répondis négativement. Et bien dit-elle, c'est votre femme ! Ainsi passent les semaines, les mois et les années. Je vivais comme un prince. Je ne manquais pas d'argent. Ma mère ne se souciait guère de ce que je gagnais. Vint enfin le moment où cette vie de célibataire, de sorties multiples et tardives commençait a m'ennuyer. Tout compte fait je savais bien qu'éternellement je ne pouvais pas m'accrocher au jupon de ma mère. Mes amis, célibataires comme moi, par suite de cette grande crise qui régnait dans les années trente, était de mon avis. Le temps était venu de devenir plus sérieux.

Une soirée chez Jeanneke, dans notre café favori en buvant une demi gueuze, je vois installé a une table des membres de ma famille, accompagnés d'un autre couple avec leurs trois enfants, dont une grande jeune fille.

On me fis signe pour prendre un verre avec eux et j'acceptais volontiers, vu qu'il y avait deux jeunes filles parmi cette compagnie.

L'une était avec son fiancé et l'autre, jeune, gentille et grande, m'avait sérieusement troublé. Ensemble nous passions la soirée et il s'en suivit un rendez-vous pour le dimanche prochain. Il y avait entre nous une différence d'âge de 12 ans. Malgré que je l'aimais bien, je ne pensais pas rester avec elle, vu son jeune âge. Les semaines passent et après quelques ennuis avec son second père, je me décide de prendre une résolution de lui parler sérieusement de l'avenir. Je propose à ma fiancée de bien réfléchir pendant quelques jours. Soutenue par sa maîtresse de travail, elle vint m'apporter une réponse positive et nous décidons de rester ensemble et nous aimer. Ma belle vie continuait avec mes heureuses fiançailles. Je travaillais à la firme Duvver³, rue Van Artevelde, que je considérais comme étant une place stable. Aussi dans mon métier, j'étais arrivé à un stade où j'avais déjà dépassé de bons ouvriers qui m'avaient appris beaucoup. De ce côté-là, j'étais tranquille et trouvais le moment propice de me marier. Ce fut une belle journée de juin 1938. En voitures Cadillac nous roulions de la maison communale à l'église Saint-Pierre⁴.



Novembre 1938, début des travaux d'agrandissement de l'église Saint-Pierre (coll. YB).

3 Fondée en 1890, cette maison était réputée pour la qualité de ses meubles. 118-124 rue Van Artevelde.

4 Cinq mois plus tard, l'église Saint-Pierre allait connaître d'importants travaux d'agrandissement, avec notamment la construction d'une nef au nord de l'édifice. Elle avait été classée peu de temps auparavant, le 23 octobre 1938.

Après quoi nous sommes aller manger près du bois de la Cambre dans un bel établissement. Tout y était parfait et pour le mieux. Le soir, nous nous sommes fais conduire a la maison en taxi. Ce fut une journée extraordinaire. J'ai pu profiter du lundi de la Pentecôte pour vivre nos premières journées ensembles. Pour notre voyage de noce, nous avons fais une croisière. C'est a dire, en train jusqu'à Anvers et avec une malle, nous avons navigués jusqu'à Ostende d'ou nous avons pris le train pour Bruxelles. Ce fut un beau voyage surtout que ma jeune femme n'avait jamais vus la mer auparavant. Ses parents nous accompagnais aussi et ce fus pour ma belle mère également la première fois qu'elle voyait la mer. Tous était ravis de cette belle journée.

Nous étions installés sur un appartement de trois pièces pour un loyer de 170 fr par mois et nous étions heureux. Ma femme avait un salaire de 100 francs par semaine et moi 325 francs ce qui faisait un revenu mensuel de 1.700 fr.



*« Après quoi nous sommes aller manger près du bois de la Cambre dans un bel établissement » ...
Chez Moeder Lambic, peut-être ... (coll. YB).*

À suivre

Charles-Joseph, prince de Ligne, ami des parcs et jardins

Jean Lowies

Les ouvrages que Charles-Joseph de Ligne (1735-1814) consacra aux parcs et jardins ont pour titre : Coup d'œil sur Belœil, Coup d'œil sur les beaux sites et les jardins naturels et Coup d'œil sur les jardins de l'art. A leur lecture, il apparait clairement que l'objectif paysager motivait le plus principalement l'intérêt du prince. D'autres motivations ? Les attentes printanières, les récréations buissonnières, le clapotis des eaux vives, le tumulte par grand vent dans le haut des arbres, les appels des oies de passage et aussi, mais pas toujours, les modalités essentielles de l'indispensable labour du sol. Libre à chacun d'apprécier le jardin comme il l'entend. Le présent propos ne traitera pas d'autres attentions du prince : théâtre, vie militaire, voyages, souvenirs, aphorismes et portraits font, rassemblés, 34 volumes écrits d'une plume spontanée, alerte et sensible en une langue française dont l'universalité ouvrit la voie au rayonnement de cet écrivain plus reconnu dans le monde que chez nous. A force de parcourir constamment le continent, le prince devint, en outre, au fait des questions internationales au point qu'il est regardé comme précurseur du projet cosmopolite européen.

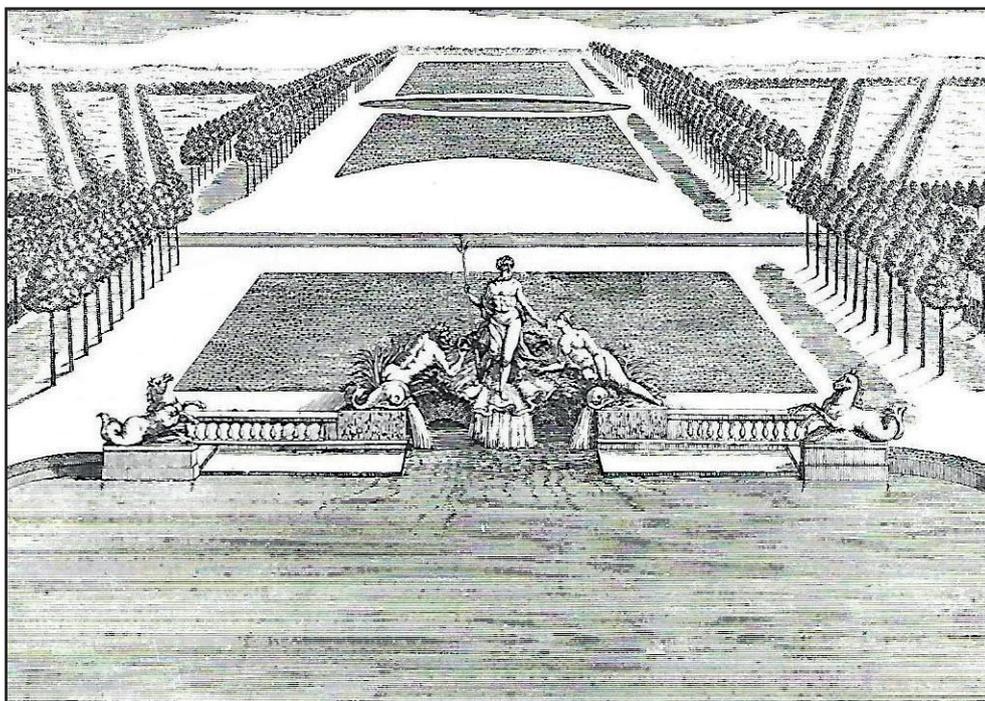
A la française



Portrait en médaillon de Claude-Lamoral II, père de Charles-Joseph de Ligne (château de Belœil).

Le parc du château de Versailles, décidé de puissance souveraine, imité partout en Europe, a fait office de modèle pour les parcs à la française. Celui qui pare le château de Belœil est assurément l'initiative la plus éloquente en la matière dans notre pays. Son créateur, le père du prince, « n'a jamais dit du bien de personne que de Louis XIV et encore ce n'était que pour ses jardins parce qu'il travaillait dans le même genre. » (F. Leuridant, Une éducation de prince, Paris, 1923, p.11). Lamoral II, prince de Ligne, père de Charles-Joseph, sera à pied d'œuvre dans son parc français de 25 ha de 1734 à 1749. Un bassin de 453 mètres sur 130 précède des parterres de gazon et des lisières bien alignées bordent les allées de l'espace dégagé. Retenons que, de manière fort générale, un parc à la française présente, sur un sol aplani, une suite de plans d'eau et de larges parterres avec un accès aux allées latérales dont les tracés sont rigoureusement rectilignes. Une volée d'escaliers peut joindre le château à la terrasse ou la terrasse au parc. D'imposants vases Médicis, taillés dans la pierre et des jets d'eau ponctuent l'ensemble.

« Puis, c'est le peuple des statues dont nous parlait Gautier : Latone svelte, Encelade au milieu d'un bouillon de fontaine, Neptune avec son trident, un bassin vert qui reflète une source, un bassin noir entouré des quatre saisons, un bassin rose où se mire l'amour et la fête d'eau qui réunit les marbres et les bronzes par un concert d'irisations ». (Auguste Gilbert de Voisins – il voyagea en Europe, en Afrique et, en compagnie de Victor Segalen, en Chine - *Les jardins, le faune et le poète*, 1903, édition de la Libre esthétique, p.15, tiré à 100 exemplaires) . Par le moyen « de nobles aspects et de beaux points de vue » (Gilbert de Voisins, p.17) les perspectives dégagées se veulent imposantes et spectaculaires.



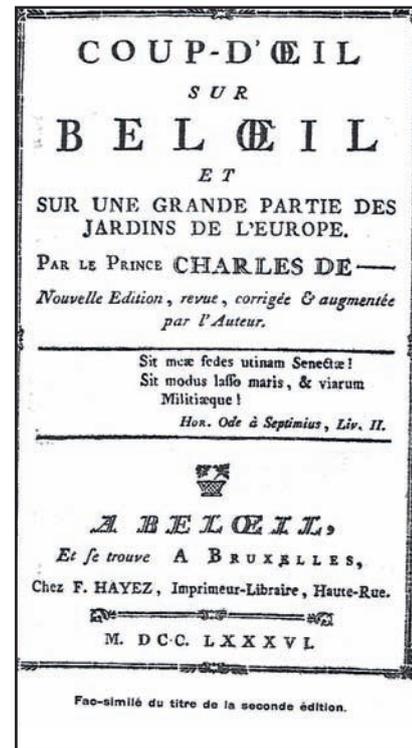
*Jardins de Belœil : groupe de Neptune et Grande Avenue
(d'après une gravure de La Marcade).*

Tel père, tel fils ?

Né à Bruxelles en 1735, Charles-Joseph partage enfance et jeunesse entre Belœil, plusieurs mois de l'année à la belle saison et l'autre temps à Bruxelles à l'hôtel de Ligne. Plus tard, respectueux des convictions géométriques de son père, il complémenta finement le parc. C'est dans cet esprit qu'il perfectionna le tracé d'un cours d'eau, le coupant de cascates et l'enjambant de petits ponts. Le sentier longeant le ruisseau donnait accès à de petits cabinets de verdure pourvus d'un banc ou agrémenté d'un petit bassin. Un temple à Mars, une ruine, une roseraie et des serres vivifiaient l'ensemble. Certains projets, tel un village tartare, restèrent dans les cartons. Ouvert d'esprit, le prince se veut éclectique : « mon esprit n'est d'aucun parti quoique mon cœur soit pour l'irrégulier ». (Charles-Joseph de Ligne. *Œuvres*, présentées par Roland Mortier, éd. Complexe, 2006, T.3, p.89). Se gardant ici de contester ses prédécesseurs, il affirme toutefois que « C'est aux auteurs dont le style est tiré au cordeau, à célébrer le genre français » (p.107). Dans ses écrits, il évoquera « l'ancien genre français » (T.3 p. 239) et « le genre moderne français » (T.3 p.198). Signalons que « jardin anglais » est attesté depuis 1771, « jardin français », en 1814 seulement, formulation créée en référence à un art des jardins en vogue bien antérieurement, « jardin à la française » ne verra le jour qu'en 1859. (Dictionnaire historique, Alain Rey, Robert, 2006).



Portrait gravé de Charles-Joseph de Ligne.



Page de titre de l'ouvrage de Charles-Joseph de Ligne « Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe » (1786).

Grands anciens à la rescousse

Le prince réproche l'arasage des sols et le coût excessif des travaux sans, pour autant, citer Versailles. Pour mettre en relief l'état antérieur des choses, il fait appel en appui à de grands noms disparus. « C'est ce qui a existé peut-être autrefois, en France, avant que l'art soit arrivé pour gâter la nature. On l'avait quittée pour sacrifier aux difficultés de la dépense : car je suis bien sûr que le jardin de Montaigne était naturel comme lui. Molière en avait un simple comme lui et vraisemblablement avec une grande vue. Boileau avait malheureusement de l'if à Auteuil, mais il avait du chèvrefeuille, des arrosoirs et des melons. Corneille se promenait sûrement au milieu des rochers et des accidents sublimes et Racine dans des jardins riants et ornés ». (T.3 p.195). Dans son Coup d'œil sur Belœil, publié, rappelons-le, en 1781, il dévoile un lieu insolite et sans précédent. « Il y a près de là, une petite rocaille, où l'excroissance (= excroissance) de ce que fournit ce petit étang se précipite sur des cailloux qui ne font de résistance que pour rendre le cours plus intéressant. Il est entrecoupé par huit ou dix petites cascades. Il y a quatre ponts traités d'une manière différente et au bout de ces plantations qui joignent, vers le couchant, ma forêt, de même que vers le nord, le ruisseau fait sous un banc, qui sert de pont, plusieurs chutes et forme ensuite un petit abreuvoir au milieu d'un rocher où croissent des roses sauvages. » (T.3, pp. 103 et 133)

A l'anglaise

Les sols des jardins à l'anglaise ne sont pas aplanis. Les parterres fleuris des terrains vallonnés épousent donc les courbes naturelles. Les bordures proposent des massifs buissonnants aux volumes en paliers. Feuillages et fleurs déploient des couleurs contrastantes, complémentaires ou exclusives au gré des inclinaisons du jardinier. L'ensemble laisse une impression de spontanéité, en fait ordonnée. A compter de 1835, les parcs intègrent, au choix, des apports divers, notamment historicistes, appelés à les agrémenter. Diversement appréciés, on les réunissait sous le nom de fabriques. Le petit catalogue qui suit permet qu'on en juge : temple, tour, kiosque, portique, chaumière, ruine, caverne, rochers, mausolée, statue, colonne, labyrinthe, source, ruisseau, chemin creux, volière et jets d'eau. On découvrira au parc de la Sauvagère, à Uccle, une source factice déboulant d'un vaste rocher factice aussi dans une pièce d'eau de bonnes dimensions, avec îlot. Le rocher est couronné d'une aire de repos encerclée de colonnes doriques. Un ensemble similaire, rocher et colonnes, récemment restauré, borde les étangs d'Ixelles, plus précisément au Square du Souvenir. L'entreprise Blaton, spécialisée dans la décoration des parcs, érigea ce dernier rocher en 1876. Roches et source factices aussi sont mis en place au bord de l'étang du bois de La Cambre. Soulignons que le Petit Trianon, domaine rustique personnel de la reine Marie-Antoinette, affichait déjà un « Grand Rocher » au 18^e siècle. Les nouveautés du 19^e siècle ne l'étaient donc pas tellement ! Mentionnant en modèle le comte Barchiny, qui a « tout créé, tracé et exécuté dans son jardin de Luzancy, sur la Marne », Charles-Joseph de Ligne en tire l'avis que « Si Louis XIV avait eu un pareil travailleur, que n'eut-il pas fait de son triste et ennuyeux Versailles ». (p.188). Dans son poème, Trois marches de marbre rose (Poésies nouvelles, 1836, 1852), Alfred de Musset écrit, plus tard, lui aussi, « l'ennuyeux parc de Versailles ». Se réclamant du « genre moderne », ne faisant pas grand cas du « genre français ancien », le prince apparaît donc sans aucun doute comme novateur et devancier.

Un regard de peintre

Le coup d'œil analytique d'un amateur de jardins rappelle celui du peintre. Ci-après, un petit texte du prince qui n'irait pas sans un certain regard. « Le velouté des fleurs, le ton des différentes verdure et des fruits, peuvent donner à un jardin une grande supériorité sur les autres ; mais après bien des expériences, je trouve qu'il faut faire des taches, sans cela il y a trop de papillonnages dans les couleurs. De grandes masses de roses, d'œillets ou de tulipes et que cela se renouvelle par des pots cachés s'il le faut. Mais point de buffets en gradins comme pour la fête du saint de la paroisse ou d'une chapelle de Vierge. »

Commémoration du prince

On organisa un congrès à Ath, du 25 au 27 juillet 1914, pour le centième anniversaire de son décès, en 1814, à Vienne. Louis van der Swaelmen, (Ixelles 1883 – Montoux Suisse 1929), architecte paysagiste, y prononça un discours dont le texte ne sera publié qu'en 1923, dans les Annales Prince de Ligne. Il y rappelle « le parti pris de pittoresque intégral chez Rousseau puis chez les romantiques ». Evoquant l'association uccloise « Le Nouveau Jardin Pittoresque » (NJP), l'orateur affirma qu'il se caractérise par « des flores acclimatées et obtentions horticoles ». « Ce qui est le progrès d'aujourd'hui dans le sens de l'expression pittoresque des jardins ». Dans l'ouvrage collectif dirigé par René Stevens, successeur de Jean Massart à la vice-présidence du NJP, consacré à la forêt de Soignes édité par Van Oest en 1920, van der Swaelmen ambitionne, pour elle, « que le souci du rapport soit complètement abandonné ».

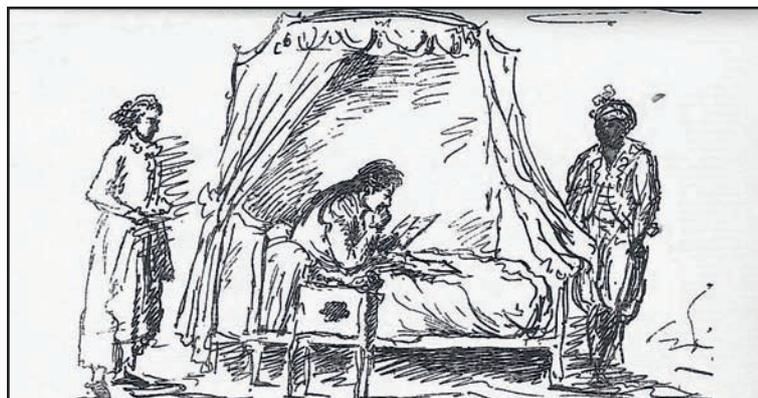
Il s'oppose également à l'implantation d'espèces exotiques. C'est lui qui dessine le plan des quartiers Floréal et Le Logis à Boitsfort, « fonctionnels et pittoresques », construits de 1921 à 1929. Le congrès accueillit 16 communications et rapports. Les Ucclois présents sont : Xavier De Bue, Alfred Duchesne, Ernest Gossart et Pierre Petit. Mentionnons que l'armée allemande envahit le pays quelques jours plus tard, le 4 août 1914. Léon Souguenet, dans *La Nation Belge*, du 13 novembre 1920, souligne que « Les bois de Baudour, Sirault, Harchies, Hautrages, Stambruge et Ville Pommeroeul ont été rasés par les Allemands » ... « L'aspect de cette région tant aimée et si bien décrite par le maréchal de Ligne a été profondément altéré par l'exploitation criminelle des Boches ».



Inauguration de la statue de Charles-Joseph de Ligne au parc d'Egmont à Bruxelles (1935).

Fêtes du 27 au 30 juillet 1935

Le bicentenaire de la naissance du prince sera l'occasion de plusieurs manifestations : une séance à l'Académie royale de langue et littérature française de Belgique, une exposition, l'illumination du village de Belœil et du parc, diverses contributions musicales et l'inauguration d'une statue du prince due à John Cluysenaer au parc d'Egmont à Bruxelles. Un congrès international pour l'étude du 18^e siècle organisé en parallèle, réunit 253 participants qui livrèrent plus d'une centaine de communications et rapports. L'architecte paysagiste Jules Buysens, fondateur du NJP, rendit compte de la visite du parc dans les *Annales Prince de Ligne* de 1936 mettant l'accent sur « les successions longitudinales », « les percées transversales » et « l'immense pièce d'eau ». Assistèrent au congrès, les Ucclois, Jean Adan, André Beaufort, William Burls, Jules Buysens, John Cluysenaer, Juliette Gossart, Théodore Hegener, Léon Leclère, Georges Marlow, Emile Patou et Antonin de Selliers de Moranville. La présence aux commémorations évoquées ici de Louis van der Swaelmen et de Jules Buysens, confirme que le NJP s'inscrivait dans une chronologie dont le prince Charles Joseph de Ligne constituait, dans notre pays, le fondement.



Dessin de Charles-Joseph de Ligne parcourant sa correspondance à Belœil, le 22 septembre 1794 (par Sauveur Le Gros, coll. Prince de Clary).

Un patrimoine disparu : une plaine de jeux et un immeuble sis rue Egide Van Ophem n° 80 à Uccle

Enguerrand David et Yvette Lahaut-Van den Eynde

Ce texte, reçu d'Yvette Lahaut - Van den Eynde, a été rédigé en partie par Enguerrand David qui travaillait à l'ACQU en 2010.

Si vous vous promenez actuellement dans le haut de la rue Egide Van Ophem, de nouveaux bâtiments de logement vous y accueilleront. Bâties sur des terrains récupérés sur une ancienne zone industrielle, ce sont les « Hauts Prés ».

Cette petite zone industrielle ucloise comprenait à cet endroit l'*Auxiliaire des Mines*, l'usine Bayot et l'usine d'encre d'imprimerie Dresse.

Cependant, au temps où Uccle était « la campagne de Bruxelles », la ville de Bruxelles y avait établi une plaine de jeux pour les enfants de ses écoles, un pavillon scolaire entouré de diverses installations : préau, terrains de sport, sanitaires ... L'air y était pur ; un « Institut hygiénique », installé au château du Neckersgat accueillait, lui aussi, des enfants qui s'y rétablissaient à l'envi.



Le pavillon constitué de la maison du concierge et des vestiaires.

Les habitants du quartier, à l'époque, voyaient débarquer des trams 7 et 9 à la gare de Calevoet des files d'enfants qui, chaque été, se rendaient à cette plaine de jeux verdoyante.

Les nouveaux propriétaires du terrain (B.P.I.) ont fait fi de l'aspect pittoresque de cet ancien quartier en lui ôtant toute identité et ont démoli en 2012 cette plaine de jeux malgré les protestations des membres du Comité de quartier « Ophem & C° » et de l'ACQU (Association des comités de quartier uclois). C'est Enguerrand David qui a fait des recherches et rédigé la suite de ce texte¹ afin de garder la mémoire de ce pavillon scolaire, construit en 1912. Merci à lui.

¹ Publié en 2012 par l'ACQU en tiré-à-part électronique sous le titre *Analyse succincte du contexte architectural et historique de l'immeuble sis au : rue Egide Van Ophem 80 à 1180 Uccle*. Le texte est plus long que celui reproduit ici. On y trouve notamment le témoignage d'anciens pensionnaires. A noter aussi, sur le même sujet, un article de D. Enguerrand paru dans la *Lettre aux habitants (nouvelles de l'ACQU)* n° 72, avril-juin 2012.

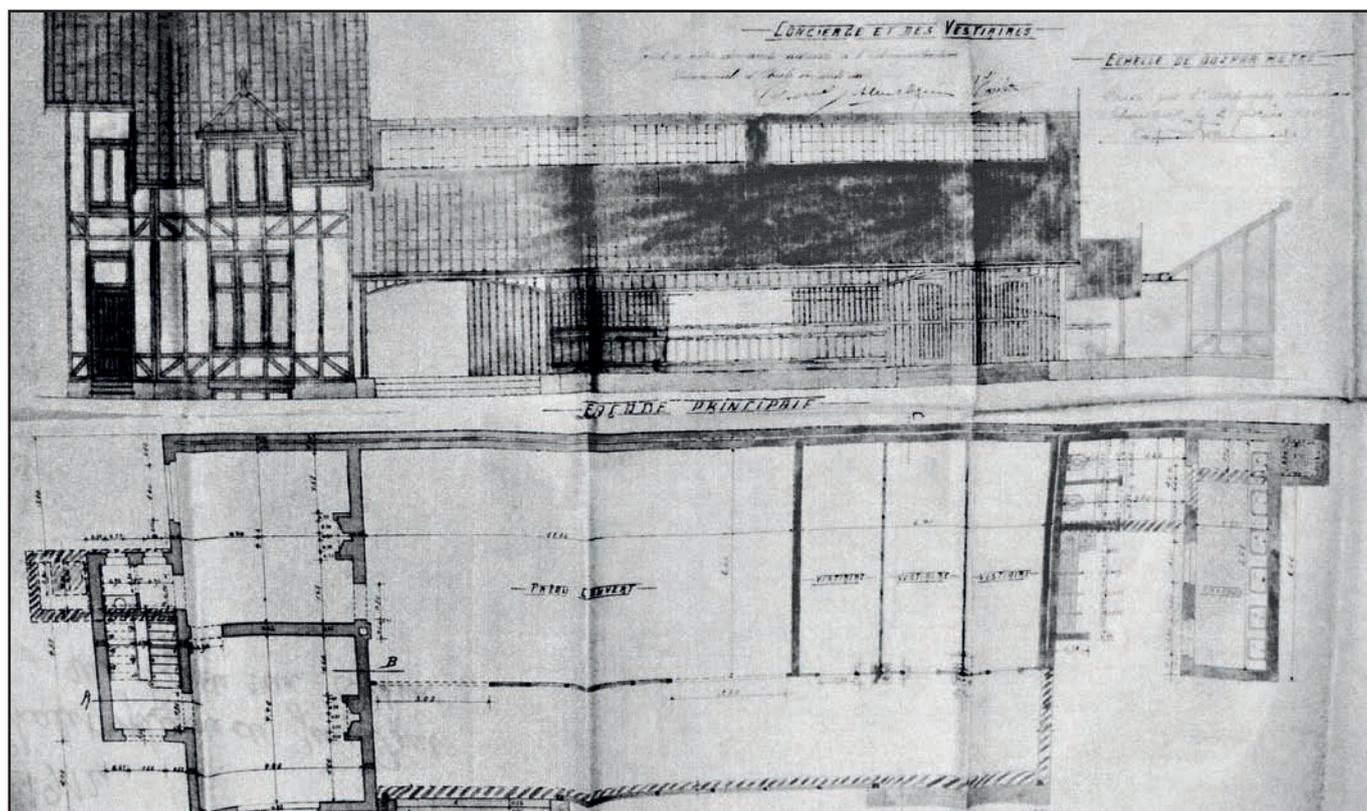
Architecte et commanditaire

Architecte : Raymond Foucart (Bruxelles 1872 - Schaerbeek 1941)

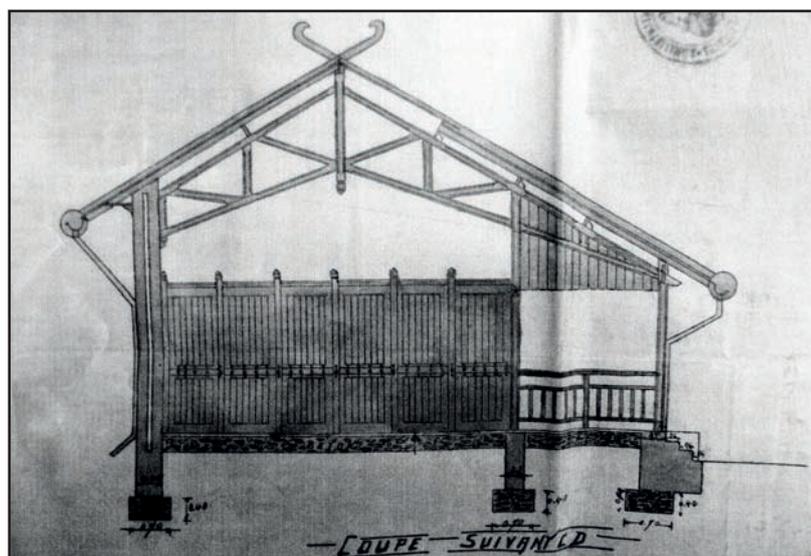
Commanditaire : le Cercle des Eclaireurs du Denier des Ecoles.

Le Cercle des Eclaireurs du Denier des Ecoles était un organisme charitable émanant de la Ligue de l'Enseignement ; fondé en 1876, il avait pour objet la promotion de l'enseignement laïque dans le contexte de la « guerre scolaire » (1879-1884).

La construction du chalet et des terrains de sport et de jeux attenants, fut commandée dans l'objectif de pouvoir offrir aux enfants des écoles publiques de la Ville de Bruxelles une « mise au vert ». Encore aujourd'hui, de nombreux Bruxellois se souviennent d'avoir pu profiter des lieux lors de leur scolarité.



Plans, façades et coupes de l'habitation du concierge et des vestiaires.



Coupe des vestiaires en profondeur.

Contexte historique, architectural et stylistique

Le pavillon du Cercle des Eclaireurs constitue tant pour l'histoire locale que régionale, un témoin intéressant à préserver tant il caractérise à plusieurs niveaux le contexte sociopolitique et culturel de l'époque qui le vit naître.

Hygiénisme



Le 19^e siècle finissant se caractérise par différents courants de pensées qui marqueront fortement les idéaux, tant en matière d'architecture que d'urbanisme. Parmi ceux-ci le Rationalisme et l'Hygiénisme trouveront dans les édifices « d'hygiène morale et physique » un terrain d'application privilégié : complexes scolaires, hôpitaux etc.. Suite à des études contemporaines qui avaient démontré les bienfaits thérapeutiques de l'altitude, de l'air pur et de l'ensoleillement, les

hauteurs d'Uccle, alors encore campagnardes, acquièrent de fait un nouvel attrait. Cette « topographie médicale » favorable explique la raison pour laquelle, aujourd'hui encore, Uccle possède sur son territoire de nombreux hôpitaux et cliniques.

C'est assurément pour les mêmes raisons que le Cercle des Eclaireurs du Denier des écoles décida en 1912 d'y implanter sa plaine de jeux le long de la rue Egide Van Ophem. Le quartier avait beau être industriel, il n'en était pas moins situé sur la hauteur et à proximité d'importants espaces verts.

Régionalisme



Vers 1900, par contraste avec le Centre-Ville, la périphérie bruxelloise faisait encore nettement référence tant à la campagne qu'au retirement de la vie active. C'est donc relativement spontanément que les nombreuses « villas » que la bourgeoisie y fit édifier, adoptèrent une architecture teintée de pittoresque et de régionalisme. Non seulement les villas bourgeoises adoptent

ce parti-pris architectural mais certains complexes d'équipements collectifs tels que, à Uccle, l'Institut Fond'Roy (Georges Hobé 1902-1905), l'Athénée d'Uccle 1 (Henri Jacobs 1921) ou le pavillon scolaire dont il est question dans le présent article.

L'aspect architectural de ce dernier, avec ses pseudo-colombages qui rythment les façades, sa large toiture débordante, les décrochements variés, ses pans de bois, son grand préau ... fait irrésistiblement penser à une infrastructure agricole de type anglo-normand (style « cottage »).

Rationalisme



La sobriété et la simplicité de cet édifice, inspiré de l'architecture vernaculaire, est également à l'image de sa signification sociale et de son ambiance idéologique. En marge de l'académisme et de la querelle des styles, les adeptes du mouvement Rationaliste (parmi lesquels on compte la Ligue de l'Enseignement, organisation mère de laquelle dépendait le Cercle des Eclaireurs) concentreront plutôt leur énergie à assurer l'adéquation architecturale de leurs projets au programme de la potentialité des matériaux, de l'économie des moyens, de la question de l'hygiène et du confort etc.. Le cadre scolaire devait, selon la

pensée rationaliste, servir de vecteur d'émancipation pour la jeunesse.

Notons que les abords de la rue Van Ophem (quartier Calevoet-Stalle), au contraire du reste de la commune d'Uccle, s'étaient développés en un quartier industriel mixte (habitats ouvriers et industriels) et non pas résidentiel bourgeois. L'implantation d'une infrastructure scolaire en ce quartier à caractère plutôt laborieux, pour le compte d'un organisme caritatif, n'est sans doute pas le fruit du hasard.

Contexte actuel (2012)

Ce n'est pas non plus le fruit du hasard si, lorsque le terrain fut mis en vente en 2009 par la Ville de Bruxelles, il fut acquis par la firme B.P.I. avec pour objectif d'y étendre son projet immobilier voisin (« Les Hauts-Prés »).

Une demande de démolition des immeubles présents à ce moment (Usine Bayot et installations scolaires du Cercle des Eclaireurs du Denier des Ecoles) fut introduite en août/septembre 2010.

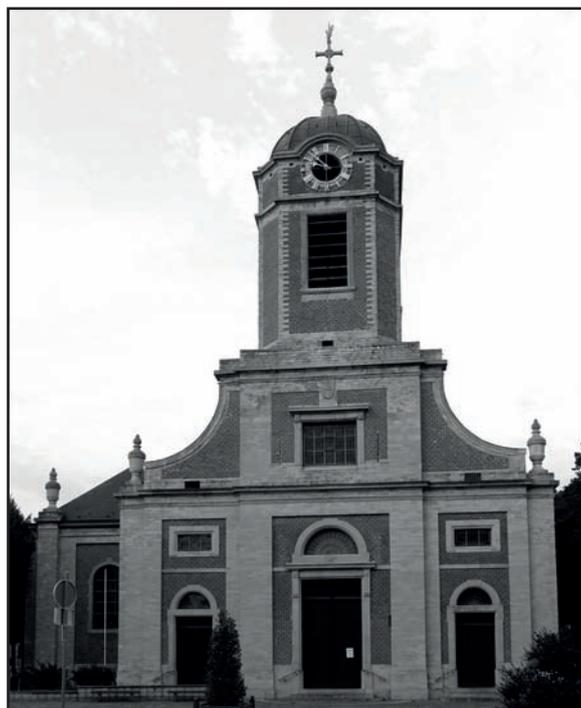
La commission de concertation, sous la présidence de Monsieur Cools, échevin de l'Urbanisme à l'époque, remit un avis mitigé : majoritairement favorable et minoritairement défavorable en juin 2011. L'argument principal apporté par le demandeur est que l'édifice « porte atteinte à la qualité architecturale et esthétique de l'environnement urbain » et qu'il constitue donc une nuisance pour la commercialisation des bâtiments voisins, alors en cours d'achèvement. L'objectif final visé par la demande de démolition étant le dégagement complet de la parcelle en vue de la lotir.

Pour l'ACQU, cette manière de voir les choses est déformée. Il n'est, en effet, pas correct de prétendre que des édifices anciens « portent atteinte à la qualité architecturale et à l'esthétique de l'environnement ». Ne serait-ce pas davantage les nouveaux immeubles-barres implantés par la firme BPI qui constituent autant d'éléments exogènes à la nature originelle du quartier ?

Toujours est-il que cette plaine de jeux a été détruite ; vous y découvrirez le Centre culturel flamand « Het Huis », le Bioplanète ainsi que des ateliers pour le groupe Colruyt.

Statues déboulonnées ... un précédent à Uccle : la pierre armoriée de l'abbesse de Forest

Patrick Ameeuw



En ces temps où de nombreuses statues ou autres signes de temps réprouvés sont déboulonnés, badigeonnés ou menacés de l'être, le hasard(?) m'a conduit à consulter un petit dossier où il était aussi question d'enlèvement de signes. Liés non pas à l'esclavage ou à la colonisation, mais à la féodalité et à la royauté. Cela s'est passé il y a plus de deux siècles, au début de la période française, et a mis en cause un monument situé ... au cœur d'Uccle. Je n'ai donc pu résister à la tentation d'en faire état dans les pages de notre revue.

*Eglise Saint-Pierre d'Uccle. Les armoiries litigiennes sont posées sur le linteau de la fenêtre centrale, et unique, du premier étage.
Cliché M E. 2020*

Les débuts du Régime français

La victoire des révolutionnaires à Fleurus, le 26 juin 1794, lie pour vingt années le sort de nos régions à la France¹. Celle-ci annexe la Belgique l'année suivante par un décret de la Convention nationale du 1^{er} octobre 1795 (9 vendémiaire an IV). Un mois plus tôt déjà, le 31 août 1795, l'administration de notre pays était entièrement remaniée, calquée sur celle de la République française. Les principautés historiques font place à des départements assortis de noms d'origine géographique. Notre commune fait partie du département de la Dyle, qui comprend 38 cantons administratifs. L'un d'eux porte le nom d'Uccle qui en est le chef-lieu. Il rassemble un vaste territoire au sud de la ville de Bruxelles², avec à sa tête un commissaire exécutif (du canton d'Uccle) qui dépend directement du commissaire exécutif du département de la Dyle. Paradoxalement, la municipalité d'Uccle, qui avait moins de 5000 habitants, ne disposa pas – avant 1800 – de structures autonomes. Elle n'avait en propre que des agents d'exécution (un agent municipal et son adjoint). Sa vie administrative était portée exclusivement par son statut de chef-lieu de canton, ce qui était loin d'être négligeable³.

1 Une première occupation française avait déjà eu lieu en 1792-1793.

2 Il comprenait les actuelles communes bruxelloises d'Uccle, Forest, Saint-Gilles, Ixelles, Watermael-Boitsfort et Auderghem ; les communes à facilités de Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse et Drogenbos, ainsi qu'une partie des communes flamandes de Beersel (la commune fusionnée sauf Lot, à savoir Beersel, Alesberg, Huizigen et Dworp ou Tournepe) et de Leeuw-Saint-Pierre (Ruisbroek).

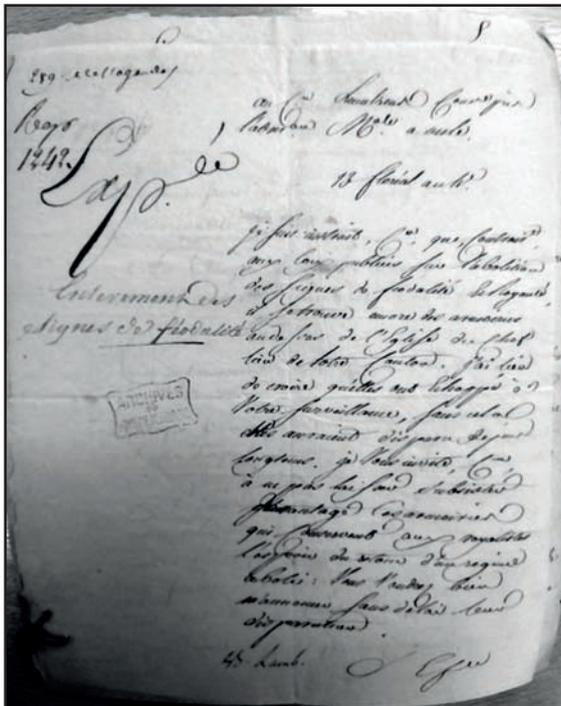
3 Pour l'histoire d'Uccle à cette période, lire le chapitre *Le canton d'Uccle sous le régime du Directoire français : 1795 – 1799*, par Suzanne GILISSEN-VALSCHAERTS, dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle*, volume 2, Bruxelles, ULB, 1962, p. 90-108.

Circulaires et lettres

Le 2 pluviôse an IV (22 janvier 1796), le commissaire exécutif du département de la Dyle, le dénommé Lambrechts, adresse aux autorités cantonales une circulaire destinée à appliquer à nos localités un décret de la Convention nationale voté le 14 septembre 1793, c'est-à-dire avant l'annexion, relatif à l'enlèvement de signes de royauté et de féodalité dans les églises et autres monuments publics⁴. En voici l'extrait principal :

« (...) en exécution des lois (...), toutes figures de féodalité et de royauté doivent absolument disparaître. C'est surtout à l'instant où vous allez célébrer une fête en mémoire de la chute du Trône⁵ que vous devrez faire cesser le contraste bizarre des emblèmes du despotisme avec ceux de la liberté. Vous veillerez donc à ce que tout signe rappelant l'ancien régime soit effacé des églises et autres édifices publics particulièrement (...) (signé) Lambrechts »⁶.

Nous ignorons les suites données aux instructions départementales. Toujours est-il que quatre mois après sa circulaire, le commissaire Lambrechts enjoint, par courrier du 13 floréal an IV (2 mai 1796), le « commissaire pour l'administration municipale à Uccle », Leuckens⁷, de supprimer un signe de l'Ancien Régime encore visible sur la façade de l'église Saint-Pierre à Uccle :



« Je suis instruit, c(ommissai)re, que contrair(emen)t aux lois publiées sur l'abolition des signes de féodalité et royauté, il se trouve encore des armoiries au dessus de l'église du chef-lieu de votre canton. J'ai lieu de croire qu'elles ont échappé à votre surveillance, sans cela elles auraient disparu depuis longtemps. Je vous invite, c(ommissai)re, à ne pas laisser subsister davantage ces armoiries qui donnent aux royalistes l'espoir du retour d'un régime aboli. Vous voudrez bien m'annoncer sans délai leur disparition. (signé) Lamb(rechts) »

Archives de l'Etat à Forest, Département de la Dyle, administration centrale, n°473.

4 A distinguer des mesures régissant la suppression de tous les signes du culte religieux et des cloches des églises qui, pour Uccle au moins, méritent un examen particulier. Cfr Archives de l'Etat à Forest, Département de la Dyle, administration centrale, n° 2552 à 2590.

5 Le renversement de la monarchie remonte au 10 août 1792.

6 Archives de l'Etat à Forest, Département de la Dyle, administration centrale, n° 464 (suppression des signes extérieurs de la féodalité an IV : circulaires nivôse - messidor). L'extrait provient d'un document ayant apparemment servi de modèle aux circulaires envoyées aux cantons. En en-tête, on lit « A l'administration municipale du canton de » suivi d'un blanc.

7 François Leuckens a été commissaire exécutif du canton d'Uccle du 19 décembre 1795 au 5 avril 1797. Cfr S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 94-95.

Quelques jours, plus tard, le 19 floréal an IV (8 mai 1796), Leuckens, « commissaire du pouvoir exécutif près la Municipalité d'Uccle », répond à son supérieur hiérarchique, le « citoyen Lambrechts commissaire du Directoire exécutif près le Département de la Dyle », qu'il rassure en ce sens :

« Conformément à votre circulaire en date du 13 floréal n° 288 de l'agenda⁸ je me suis mis en devoir Citoyen Commissaire de m'informer par moi-même et par l'agent municipal d'Uccle s'il existait encore quelque signe de féodalité ou de royauté sur le frontispice de l'église qui aurait pu avoir échappé à notre surveillance, nous n'y avons trouvé qu'une crosse surmontée d'un bonnet en forme de mitre (sic), je me suis informé qu'elle (sic) en était la signification et l'on m'a répondu que c'était à cause que la citoyenne abbesse de Forest est décimatrice de la commune ; j'en ai de suite ordonné la disparition qui n'a souffert aucun obstacle. Espérant d'avoir satisfait.

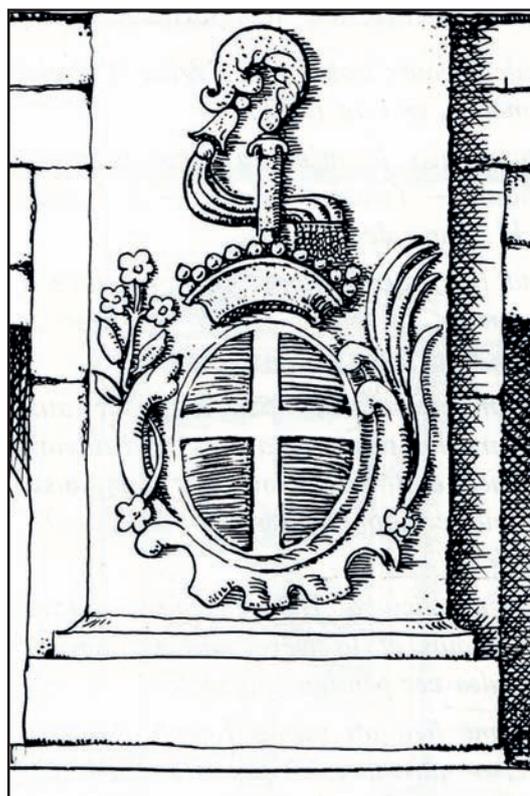
Citoyen Commissaire

Salut et respect

(signé) Leuckens »⁹.



*Gros plan des armoiries de M. J. de Bousies
sur la façade de l'église.
Cliché Luc Schrobiltgen 2020.*

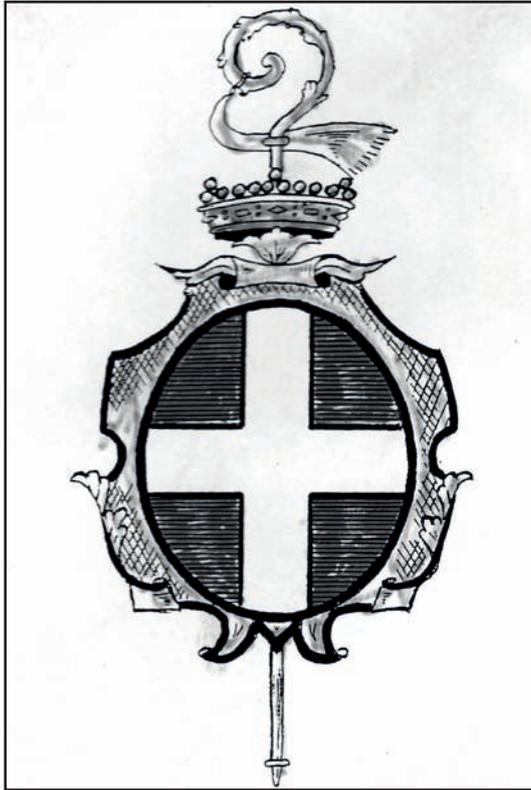


*Dessin des armoiries reproduit chez H. Crokaert,
1938 (cfr note 17).*

⁸ Portant toutefois le n° 289 dans la missive du 13 floréal.

⁹ Archives de l'Etat à Forest, Département de la Dyle, administration centrale, n° 473 (suppression des signes extérieurs de la féodalité an IV : Uccle 13-19 floréal).

L'abbesse de Forest



Dessin des armoiries reproduit chez G. Norro, 1989 (cfr note 17).

Ces armoiries, nous les connaissons ; elles figurent toujours au fronton de l'église Saint-Pierre. Il s'agit du blason de Marie-Josèphe de Bousies¹⁰, qui fut abbesse de Forest de 1760 à 1785. A ce titre, elle était décimatrice de la paroisse d'Uccle, en d'autres mots l'abbaye bénédictine de Forest percevait une partie des dîmes prélevées sur les cultures produites dans le territoire d'Uccle¹¹. Mais elle était aussi patronne de la paroisse : elle nommait le curé d'Uccle et avait la charge de veiller au bon état du lieu de culte. C'est elle qui a été la maîtresse d'ouvrage lorsqu'il s'est agi de remplacer la vieille église romane par le monument néoclassique (inauguré en 1782) que nous connaissons toujours¹². Rien d'étonnant donc à ce que ses armoiries surmontent la façade du sanctuaire. Celles-ci n'apparaissent cependant pas sur le dessin de la façade projetée par l'architecte J.F. Wincqz en 1778¹³. Tout porte à croire que la décision de placement a été prise en cours de chantier. L'abbesse peut être qualifiée de « bâtisseuse » car, outre la reconstruction de l'église Saint-Pierre, on lui doit aussi celles de la cure (ou doyenné) d'Uccle, de l'église de Linkebeek¹⁴ et surtout de l'abbaye de Forest elle-même.

Le blason familial de l'abbesse, comtesse de Bousies¹⁵, est d'azur à la croix d'argent, surmonté de la couronne comtale ancienne (des anciens Pays-Bas)¹⁶. Il est inscrit dans un écu ovale, comme il est de coutume pour une abbesse. La crosse voilée en pal est également liée à son statut ecclésiastique. Le voile (ou *velum*, appelé aussi *orarium*, *panisellus* ou *sudarium*), attaché à la crosse, se rapporte encore à son rang d'abbesse. Il aide à protéger la main qui tient la crosse¹⁷. Un ornement végétal, à caractère décoratif, encadre l'écu¹⁸.

10 Ses nom et prénoms ont été écrits de façons variées. Nous les reprenons ici tels que mentionnés dans le *Monasticon belge*, tome 4 (Brabant), vol. 1, Liège, 1964, p. 215-216.

11 Il s'agit d'un impôt ecclésiastique consistant au prélèvement d'un dixième des cultures d'une paroisse. Il y avait les grandes dîmes portant sur les cultures céréalières anciennes (à Uccle prélevées à égalité par la fabrique et par l'Ecolâtrie de Sainte-Gudule) et les petites dîmes grevant les autres cultures (à Uccle, prélevées à égalité par l'Abbaye de Forest et par la Cure d'Uccle). Le territoire de Verrewinkel et environs avait dans la paroisse un autre régime de dîmes.

12 Sur l'église et son histoire, lire AMEEUW Patrick *L'église Saint-Pierre à Uccle : le monument et son mobilier* dans *Le Folklore Brabançon*, septembre 1983, n° 239, p. 207-273, ainsi que l'étude préalable à la dernière rénovation du monument, CIDEP (Centre d'Information, de Documentation et d'Etude du Patrimoine) *Eglise Saint-Pierre à Uccle : étude du bâti*, pour la Fabrique d'église de Saint-Pierre d'Uccle, Bruxelles, 2011 (1 vol. de texte et 2 vol. d'annexes).

13 A.G.R. Cartes et plans manuscrits, 2940. Reproduit dans les deux ouvrages précités.

14 Sur la façade de laquelle se trouvent aussi les armoiries (totalement illisibles) de l'abbesse.

15 De la branche des vicomtes de Rouveroy.

16 Les armoiries familiales complètes sont assorties de supports représentés par deux léopards tenant des bannières aux armes de l'écu.

17 Voir une reproduction du blason dans NORRO Gisèle, *Petite chronique d'une abbaye*, Forest-Bruxelles, 1989, p. 119. Un dessin de la pierre armoriée est reproduit dans l'article de CROKAERT Henri, *Heurs et malheurs de l'église Saint-Pierre à Uccle*, dans *Le Folklore Brabançon*, n° 167, octobre 1965, p. 259-311 (voir p. 295).

18 A noter que les 3 fleurs sur tige (à gauche) ne manquent pas de faire penser aux 3 arbrisseaux cerclés d'une couronne ducale représentés dans le sceau de l'échevinage de Forest et repris dans celui de l'actuelle commune de Forest (ils représentent la forêt ducale dont la forêt de Soignes est un brillant vestige).

Dans sa réponse, Leuckens évoque « une crosse surmontée d'un bonnet en forme de mitre (sic) ». Cette description ne peut être exacte car le blason de Marie-Josèphe de Bousies n'était pas mitré, pas plus que celui des autres abbesses. Le commissaire et son agent municipal ont vraisemblablement confondu la couronne et/ou le *velum* avec la mitre, ce qui s'explique peut-être par une (relative) ignorance de l'héraldique ecclésiastique et sans doute par la faible visibilité de la pierre armoriée, placée très haut.



Portrait de Marie-Josèphe de Bousies en 1764. On reconnaît à gauche la crosse et les armoiries de l'abbesse. Huile sur toile. Auteur non connu. Coll. privée.

Commentaires

On aimerait lire entre les lignes de ce bref échange de courrier opposant le commissaire de la Dyle à celui du canton d'Uccle. Le style du premier est autoritaire, dissimulant à peine le reproche, fait au second, d'avoir manqué de vigilance. Par ailleurs, on peut aussi s'interroger sur les intentions de la personne qui a attiré l'attention de Lamberts sur la présence des armoiries indésirables. Zèle républicain ou malveillance envers le représentant d'Uccle¹⁹ ?

Quant à Leunckens, les termes de sa réponse semblent trahir une certaine gêne ou fébrilité suite aux injonctions de son supérieur hiérarchique. Il lui aurait été difficile de rétorquer qu'il avait déjà remarqué les armoiries litigieuses mais ne leur avait pas prêté malice. Il a réagi comme tout bon subordonné (ou autre) opérerait dans une telle situation : faire état de son ignorance (feinte ou réelle) sur ce blason qu'il semble avoir découvert à la lecture de la missive départementale. Après ces constatations, et en guise de conclusion à ses propos, il fait preuve d'une détermination aussi ferme que sa méconnaissance a pu avoir été grande : « j'en ai de suite ordonné la disparition qui n'a souffert aucun obstacle ».

¹⁹ Ce qui ne serait pas étonnant car, en ces temps, l'administration du canton d'Uccle ne fut pas de tout repos, entraînant aussi des différends personnels. Cfr S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 94 et s.

On notera encore, dans la réponse de Leunckens, l'usage d'expressions qui témoignent des confusions engendrées par le brusque changement d'institutions imposé par les Français. Qu'aurait pensé la comtesse de Bousies si elle avait su que quelques années après son décès elle serait désignée sous le nom de « citoyenne ». Il est vrai que la reine Marie-Antoinette a été appelée la « Veuve Capet » lors de son procès, mais elle aura au moins connu la période révolutionnaire, quoique de manière abrégée. Plus révélatrice, la définition de « décimatrice de la commune », associant deux termes a priori antinomiques : l'un se référant au régime fiscal de la dîme, typique de l'Ancien Régime, l'autre désignant ce qui sera la base de la nouvelle architecture administrative : la commune. Cette association toutefois peut aussi se comprendre si l'on sait que les nouvelles entités communales ont été généralement délimitées sur base des frontières paroissiales, ce qui a bien été le cas à Uccle.



*Projet de construction de l'église Saint-Pierre d'Uccle, par J. F. Wincqz en 1778.
Les armoiries n'y figurent pas (cfr note 13).*

Suite ... et fin ?

Nous savons donc que les armoiries ont « disparu », mais ignorons de quelle manière. Descellement de la pierre ? Martelage du relief ? Camouflage par un enduit ? Vu les difficultés qui devaient être rencontrées pour atteindre la pierre, placée haut sur la façade, on pencherait pour la solution apparemment la plus aisée et la plus rapide : la pose d'un enduit.

Nous savons aussi que la pierre armoriée a réapparu. On ne s'est d'ailleurs jamais préoccupé de son histoire, pensant qu'elle était restée visible sur la façade depuis la construction de l'église jusqu'à ce jour. Sans doute, a-t-elle retrouvé son état originel assez rapidement, vraisemblablement lors du Concordat. On ne connaît pas de récit sur ce point²⁰.

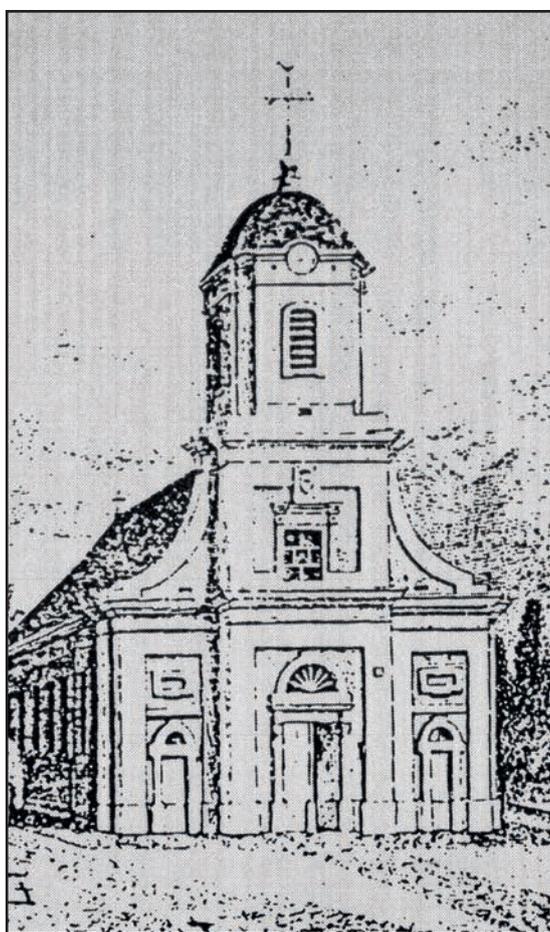
²⁰ Il serait intéressant de « gratter » les archives paroissiales de l'église Saint-Pierre, aux Archives de l'Etat à Forest, même si leur inventaire ne mentionne pas explicitement de dossier à ce sujet.

En outre les vues de l'église Saint-Pierre sont très rares avant la fin du XIXe siècle (ensuite il y a eu pléthore). La plus ancienne que nous connaissons nous vient d'une jolie gravure illustrant un livre sur Uccle et sa paroisse publié en 1858 ²¹. Les armoiries y sont nettement visibles.

Depuis lors, après les nombreuses rénovations que l'église a connues en plus de deux siècles, la pierre est toujours bien à sa place et frappe - même à l'œil nu - par la qualité de son relief. Il est vrai qu'elle a été sculptée dans une pierre bleue, plus résistante que la pierre blanche qui l'entoure.

La dernière menace qui a pesé sur la pierre armoriée remonte aux années 1930 lorsqu'il fut question d'un projet de démolition de l'église néoclassique et de son remplacement par un édifice Art déco ²². Mais la tentative a provoqué une vigoureuse opposition qui a conduit au classement du monument existant (23 octobre 1938).

Les armoiries de l'abbesse sont donc sauvées et, on peut le gager, pour longtemps encore. Aujourd'hui, elles pâtiraient plutôt de l'indifférence du public que de l'hostilité de quelques-uns. Plus personne en tout cas ne songera à y voir un encouragement à restaurer l'Ancien Régime.



L'église Saint-Pierre d'Uccle en 1858
(cfr note 21).

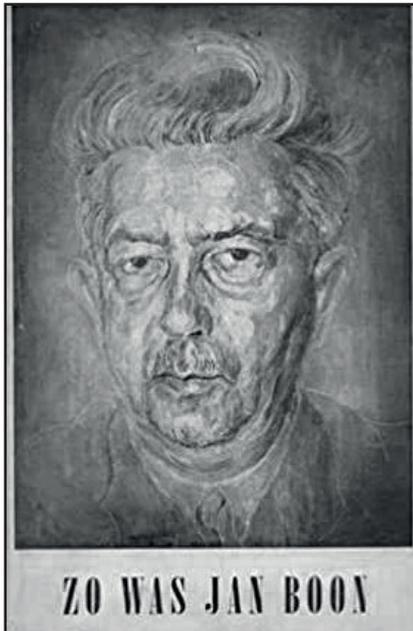
21 DAELEMANS Jozef, *Uccle Maria's dorp*, Brussel, 1858, p. 4-5.

22 Cfr SPAPENS Christian, *Un débat patrimonial des années 1930 méconnu : démolir / reconstruire ou classer / transformer l'église Saint-Pierre d'Uccle ?* dans *Ucclesia*, n° 240 (mai 2012), p.2-11 et n° 241 (sept. 2012), p.2-12.

Huis van de familie Jan Boon: Schepenijlaan 36 te Ukkel

Greta Boon

Toespraak, 15 september 2019. Open Monumentendagen Davidsfonds Ukkel.



Wij woonden hier van augustus 1945 tot februari 1962 gedurende 17 jaren. Voor mij: van mijn 7 tot mijn 23 jaar, bijna mijn hele jeugd, als jongste van het gezin. Hier leefden mijn vader Jan Boon, mijn moeder Maria Ceulemans en de drie jongste van de acht kinderen.

Jan (Filip) Boon is geboren in Halle (Brabant) op Driekoningendag 1898 waar 100 jaren later, in 1998, zijn standbeeld werd opgericht met onderschrift: “Toneel-Pers-Radio & Televisie “.

In dit huis is hij gestorven op 31 december 1960, enkele uren voor het jaar 1961. Hij werd eerst opgebaard in zijn bibliotheekkamer. Op 4 januari 1961 in stoet langs de Schepenijlaan en de Brugmannlaan naar de overvolle Sint-Pieterskerk gedragen, voor een eucharistieviering opgeluisterd door de BRT koren en rechtstreeks uitgezonden. Op zijn kist lag de Belgische vlag, overdekt met de Vlaamse leeuw, een twaalfstal decoraties van de hoogste rang m.b.t. zijn functies en oorlogsweerstand. Jan Boon ligt begraven met moeder en broer Herman, de gekende aalmoezenier van Zaventem, in het familiegraf

te Ukkel Verrewinkel. In de stenen zijn gebeiteld: een beeld van Johannes de Doper, zijn patroonheilige, de Blauwvoet van Conscience en Rodenbach, de woorden “In Liefde dienende”, hun beider leuze en de oorlogsweerstandpalm.



*Het afscheid van Jan Boon,
Schepenijlaan 36 te Ukkel (4 januari 1961)
« Zo was Jan Boon », hoofdredactie Denijs Peeters,
Antwerpen, 1962).*

Jan Boon was een groot schrijver en woordkunstenaar, meer dan 175 toespraken zijn van hem bewaard. De meest gekende zijn zijn Nieuwjaarstoespraken voor radio en televisie. Later door de koning overgenomen.

Hij was secretaris en directeur van het Vlaamse Volkstoneel (1924-1929) dat bij een avant-gardistisch toneel in Europa aansloot. Tot in Parijs voerde het met groot succes in bomvolle zalen werken in het Nederlands op, zoals *Lucifer* van Vondel.

Hij was ook hoofdredacteur en cultuurredacteur van de kranten *De Standaard-De Morgenpost* van 1929 tot 1939, en directeur-administrateur-generaal van de Openbare Omroep Radio

en TV Vlaamse uitzendingen (NIR-BRT) van 1939 tot zijn dood.

Tevens was hij: ondervoorzitter (en erevoorzitter) van de Vlaamse Club voor letteren, kunsten en wetenschappen; ondervoorzitter van de Vereniging van de Vlaamse Letterkundigen; bestuurslid van de *Scriptores Catholici*; lid van de Cultuurraad Vlaanderen, lid van de Maatschappij voor de Nederlandse letterkundigen, Davidsfonds en Vermeylensfonds; bestuurslid van de U.E.R. (Unie Europese Radio en TV), U.N.D.A., U.N.E.S.C.O. enz.

Hij was een levenskunstenaar en cultuurschepper die de grote Vlaams-Franse toneelschrijver uit Brussel, Michel de Ghelderode, promootte en in het Nederlands schiep. Ook Igor Stravinsky, componist en dirigent, voerde zijn eerste werk *De geschiedenis van de Soldaat* in Jan Boons Vlaamse volkstoneel op. In 1956 bezorgde hij het NIR in Venetië de eerste prijs van het internationaal Festival van het lied, de voorloper van het Eurovisiesongfestival, met een Vlaams-Italiaanse tekst en een lied van de Vlamingen Hans Flower en Marcel Coole getiteld *Venezia-Venetië*. In 1957 behaalde het INR de roemrijke Italiaprijs met zijn werk: *De verzoeking van Sint Antonius*.



*De familie Boon – Ceulemans,
Schepenvijlaan 36 (1949). Auteur.*

Uit de biografie *Zo sprak Jan Boon* (Hasselt, 1962) weten we dat hij heel wat over Brussel schreef. In totaal publiceerde hij 32 boeken, een reeks inleidingen, vertalingen, medewerkingen, ontelbare kranten- en tijdschriftartikels ... Ik citeer enkele werken die hij schreef: *Herovering van Brussel*, *Prestige politiek!*; *De Vlaamse gentleman in de school der wereld*; *Beknopte geschiedenis van het modern toneel in Europa*; *Brussel een rijk Nederlands cultuurleven*; *Hulde aan Stijn Streuvels*; *Radio-omroep als democratisering van de luxe*.

Over hem verscheen ook heel veel. De biografie *Zo was Jan Boon* (hoofdredactie Denijs Peeters, Antwerpen, 1962) toont aan dat zijn leven en werk zich in Brussel afspeelden, dat hij een Brusselaar was.

Een boek wil ik vandaag aanbevelen nu we 75 jaar einde W.O. II herdenken: *Uit het dagboek van de gewone man. Kleine en grote kwellingen van de bezette stad Brussel*, het oorlogsdagboek van Jan Boon en zijn gezin (met op pagina 18: “over de herberg den *Spijtigen Duivel* van Ukkel”). Tijdens de hele W.O. II droeg hij, in opdracht van de Belgische regering, in het verzet/ clandestien, de verantwoordelijkheid voor al het NIR-INR personeel, het Nederlandstalig, Franstalig, administratief en technisch personeel. Nabij zijn laatste schuilplaats in Vorst sprak hij op 4 september 1944 als hoofd van de Vrije Nationale Radio-omroep, omringd door zijn medewerkers, als eerste de bevolking toe en kondigde de bevrijding van ons land aan ... Eerst in het Nederlands, dan in het Frans.

Ik citeer enkele vrienden van Ukkel: schrijver Ernest Claes en zijn vrouw schrijfster Stefanie Vetter, zijn secretaris NIR 1939-1940 René Lissens, onze buur Leo van Puyvelde, Max Lamberty, Franz de Backer over wie hij het boek schreef: *Franz de Backer in het Brusselse landschap* en ook de “Vlaamse burgemeester” van Ukkel, apotheker Danckaert uit de X. De Buestraat, schilderes Irene Vanderlinden uit de Brugmannlaan, zijn broer Léo Boon, algemeen directeur van de KBC wonende in de De Frélaan enz.



*De werkkamer van Jan Boon, Schepenijlaan 36.
(« Zo was Jan Boon »).*

Op 15 december 1960, het huwelijk van koning Boudewijn, zijn Ernest Claes en Stefanie bij ons in dit huis de rechtstreekse uitzending op de televisie komen volgen (ze hadden zelf geen televisietoestel). Zestien dagen later stierf Jan Boon.

Op Nieuwjaar ontvingen we in dit huis de grote Vlaams-Belgische dirigenten, als Léonce Gras en Frans André, tussen 1945 en 1961 de medewerkers uit de Vlaamse cultuurwereld, toen onze nationale omroep hoofdzakelijk een cultuurhuis - Vlaams, Europees en internationaal - was.

Een kleine persoonlijke herinnering: mijn zus en ik vertrokken s'morgens vroeg langs de achtertuin de Boetendaellaan op, la Ramée, naar de Brugmannlaan, tram 6, 9, 11 naar Dilbeek, onze school. Drie uren rit elke dag heen en terug, omdat

er toen in Ukkel geen Vlaamse school was. In 1949 deed ik in de Sint-Pieterskerk mijn plechtige communie in het Nederlands.

Tot slot wil ik naast de figuur van mijn vader een andere bewoonster van dit huis in het licht plaatsen: mijn moeder Maria Ceulemans-Lambrichts. Geboren zoals vader in 1898, gestorven in 1976. Vanaf haar 11 jaar woonde ze in Ukkel op de Brugmannlaan. Van 1913 tot 1923, haar huwelijk, was ze stichtster en voorzitter van de katholieke Vlaamse meisjesbonden in Zuid-Brabant. Het doel van deze bonden was: vrouwenemancipatie, de vorming van een generatie Vlaamsgezinde katholieke vrouwen, die nadien hun verantwoordelijkheid konden opnemen in de vrouwenbeweging en in de sociale, culturele en politieke organisaties van ons land, de vernederlandsing van het meisjesonderwijs.

ONTVANGE U CHRISTUS X DIE U HEEFT GEROEPEN

Nadat hij alles gegeven heeft aan zijn gezin, zijn Kerk en zijn volk, is

JAN BOON
Directeur-Generaal van de Belgische Radio en Televisie

op de laatste namiddag van het jaar 1960 door God de Vader naar de eeuwige vrede van de hemel geroepen, bij zijn dochter Beatrice. Hij was in dit leven getreden op Driekoningen 1898 te Halle. Zijn oudste zoon-priester gaf hem de H. Olie en de Pauselijke zegel.

In de gelovende hoop op onze verrijzenis en om hem deelachtig te maken aan Jezus' verlossende genade, zullen zijn drie zonen-priesters samen met ons het Heilig Misoffer opdragen en ons de Heilige Eucharistie te eten geven in de Sint Pieterskerk te Ukkel, op woensdag 4 januari 1961 te 11 uur. De koren van de B. R. T. zullen de liturgische gezangen uitvoeren. Nadien begraven wij zijn lichaam op het gemeentelijk kerkhof.

Hij was: Secretaris en Directeur van het Vlaamsche Volkscongres - 1924-1929;
Hoofdredacteur van De Standaard - 1929-1939;
Directeur-Generaal van de B.R.T. - 1939-1960;
Ervoorzitter van de Vlaamse Club voor Letteren, Kunsten en Wetenschappen;
Ondervoorzitter van de Vereniging van Vlaamse Letterkundigen;
Bestuurlid van de Scholieren Katholiek;
Lid van de Kultuurraad voor Vlaanderen;
Lid van de Maatschappij voor Nederlandse Letterkundigen;
Bestuurlid van de I.L.R., I.N.D.A., I.N.L.E.S.C.O., enz.
Lid van de Bond van het H. Hart, de Broederschap van O. L. Vrouw van Halle en van verschillende andere Broederschappen.

Groot-Officier in de Orde van Leopold II; Commandeur in de Kroonorde; Ordeleghaar met palm 1940-1945;
Medalje van de Weerstand 1940-1945; Commandeur in de Orde van Sint Gregorius de Grote; Commandeur in de Orde van Oranje-Nassau; Ridder in het Erelegioen; Officier in de Orde van de Leuzenburger Eikenboom;
Officier in de Orde van Polonia Restituta; Officier in de Orde der Verdienste van de Italiaanse Republiek, enz.

Laten we, dankbaar voor zulk schoon leven, bidden en offeren samen met:

Mevrouw Jan BOON, zijn echtgenote;
Eerwaarde Heer Johan BOON,
Mijnheer en Mevrouw Edward BOON-SIMOENS, en hun kinderen Kristien, Annelies, Jan, Beatrice, Kaatje en Stefan;

Mejuffrouw Mta BOON;
Dokter en Mevrouw Louis VERSTREKEN-BOON, en hun zoon André.
Mejuffrouw Greta BOON, zijn kinderen, schoonzusters en kleinkinderen;

Eerwaarde Pater Frans BOON sj.;
Eerwaarde Heer Herman BOON;
Mijnheer en Mevrouw Albert BOON, en hun dochter Micheline;
Mijnheer en Mevrouw Leo BOON, en hun kinderen Walter en Hilda;
De families BOON, CEULEMANS, CRISPEELS, ODEURS en verwanten.

Ukkel-Brussel 18, Schepenijlaan 36
31 december 1960.

Hij verlangt geen bloemen of kransen,
meer ter gelukken en offeren.
Voor de communie niet meer eten na 8.30 u.

Pauze Schepstaf 101

VIE DU CERCLE

Nos activités

Comme vous l'avez constaté, nous avons dû interrompre nos activités depuis le mois de mars. Celles-ci reprennent à partir de septembre 2020; elles sont annoncées dans le bulletin d'informations ci-annexé. A noter que la foire de Saint-Job n'aura pas lieu cette année, mais que les Journées du patrimoine seront bien maintenues.

Magazine communal *Wolvendael*

La rubrique *Hier et aujourd'hui* parue dans le n° 278 (mars-avril 2020) de notre revue a été republiée dans le magazine *Wolvendael* de juin 2020, p. 70. Signée par notre administrateur Yves Barette, elle était consacrée à l'ancien café du *Chasseur Vert*, près du quartier du Chat, nettement moins connu que celui du *Vert Chasseur*, le long de la chaussée de Waterloo.

P.A.

NOUVELLES BREVES

A propos d'Henri Quittelier

Notre membre, Laure Quittelier-Hammes, vient de faire paraître un nouvel ouvrage consacré à son grand-père, sous le titre de *Henri Quittelier chez les Aclots*. L'artiste, qui a illustré tant de coins d'Uccle, a aussi eu des liens avec Nivelles et ses habitants (les « Aclots »), comme nous l'apprend ou le détaille cette dernière publication.

Celle-ci est disponible chez l'éditrice Vivienne Plomteux à Arbre-Profondeville, 2 rue de la Grotte, B 5170, E-mail: vivienne.plomteux@skynet.be.

Henri Quittelier sera également célébré au Musée de Nivelles lors d'une exposition qui se tiendra du 16 octobre au 11 décembre 2020.

Parc Raspail

Le parc Raspail est aujourd'hui propriété de la commune d'Uccle qui en prévoit le réaménagement complet. Le site, abandonné depuis 2009, en a bien besoin. La date des travaux n'est pas encore connue. Toutefois, à la demande et avec la collaboration de riverains, le parc est partiellement ouvert depuis la fin du mois de juillet. Les lieux ont toujours retenu l'attention de notre Cercle et de son ancien président, Jean Marie Pierrard. Nous nous réjouissons donc des perspectives qui s'offrent au site classé. Nous soutenons donc le comité de quartier « Parc Raspail » qui joue un rôle positif auprès de la Commune pour que ce parc, riche sur les plans de la nature et de l'histoire, retrouve son lustre d'antan (Voir aussi notre *Bulletin d'informations* : promenade du 27 septembre).

Situation et plan de gestion du Kauwberg

Nous reprenons ci-après la réponse de l'échevine de l'Environnement à l'interpellation d'un conseiller communal à propos de la situation actuelle du Kauwberg¹. Ce site revêt une grande importance pour notre Cercle qui l'a toujours défendu. Outre son caractère naturel (ou semi-naturel), il abrite aussi des témoins historiques remarquables (ancienne borne de la forêt de Soignes, anciennes briquèteries et traces de présence de batteries de DCA au cours de la Deuxième Guerre mondiale).

Interpellation de Marc Cools, conseiller communal, lors du conseil communal (virtuel) du 25 juin 2020 :

Le Kauwberg est un poumon vert de 55 hectares et un site semi-naturel exceptionnel qui a été sauvé au début des années 90 de l'appétit des promoteurs qui voulaient urbaniser son pourtour et créer en son centre un golf. J'ai été parmi ceux qui ont combattu ce projet et qui ont agi pour la préservation du site. Aujourd'hui, après une longue saga juridique, la Région est devenue propriétaire de la plus grande partie du site et Bruxelles Environnement en est pour son compte responsable de la gestion et prépare un plan de gestion de celui-ci. J'interrogerai la semaine prochaine le Collège sur la manière dont la Commune, les associations et citoyens intéressés sont ou seront associés aux réflexions sur ce plan. Celui-ci est important pour l'avenir du site et à mon sens ne doit pas concerner uniquement les terrains propriétés de la Région mais l'ensemble du site. Le site du Kauwberg est classé, en zone Natura 2000 ; il n'y a donc plus aucun danger qu'il ne soit urbanisé ; par contre comme tout site vert il doit être géré. Ne fût-ce que pour éviter la disparition des prairies et leur transformation en sous-bois ...

Réponse (écrite, en complément à la réponse orale) **de l'échevine de l'Environnement, Maëlle De Brouwer** :

Bruxelles Environnement développe deux plans parallèles et convergents :

- Un plan de gestion relatif aux statuts Natura 2000 et classé du site. Celui-ci est une obligation légale liée à l'Ordonnance Nature. Devrait être finalisé et adopté par le gouvernement à l'automne 2021. Il définit ce qui est impératif et ce qui est accessoire eu égard à la gestion écologique du site, milieu par milieu, habitat par habitat.
- Un schéma d'orientations. Il s'agit d'un document qui décrit le développement de projet sur site, les fonctions qui seront développées, dans le respect des statuts bien entendu. Celui-ci a été développé durant l'année 2019 et approuvé par le ministre Alain Maron en mars 2020. Il est maintenant soumis à urban.brussels pour avis de principe. Il veille à maintenir un bon équilibre entre objectif (premier) de conservation de la nature et objectif de ludicité/service au citoyen·ne.

La Commune est associée aux réflexions sur ce plan de gestion ?

1. BE (Bruxelles Environnement) a consulté la commune en amont (2019) du processus de rédaction des 2 plans dans le cadre de la réalisation de l'inventaire complet de la situation existante.
2. En ce qui concerne le schéma d'orientations celui-ci a été présenté à des représentant·e·s du Collège le 30 janvier 2020. Il a été discuté plus techniquement entre administrations début juin, le confinement a chamboulé le planning de rencontres BE - Commune d'Uccle, l'objectif étant d'avancer sur les interactions possibles entre administrations.

¹ Transmis par Marc De Brouwer d'après la page Facebook de Marc Cools. Le texte de la réponse a été légèrement adapté (sur le plan formel).

3. Quant au plan de gestion Natura 2000, il devra être présenté aux différents propriétaires et pourrait être modifié en conséquence. Dans ce cadre, les discussions BE - Commune devraient avoir lieu encore en 2020. L'étape suivante sera la mise à enquête publique. Pour rappel, Uccle possède deux parcelles dans le périmètre de 55 ha. BE est par ailleurs déjà présent lors des réunions de chantiers du bas du Kauwberg. Nous œuvrons déjà à la mise en œuvre des mêmes objectifs de préservation du site.

Les associations et citoyen·ne·s sont associé·e·s et comment ?

- BE a rencontré l'association *SOS Kaumberg – Uccle Natura* dans le cadre de l'inventaire ainsi qu'en février 2020 pour échanger sur les visions et la reprise en gestion par BE en tant que tel. Les grands principes ont été présentés. BE continue régulièrement d'informer l'asbl des avancées, surtout sur les actions de terrain.
- Il y a aussi eu un échange avec les scouts, pour faire perdurer les activités des jeunes.
- BE a lancé un marché d'accompagnement à la reprise en gestion des potagers familiaux. Ce marché a pris quelques semaines de retard suite à la crise covid mais une association devrait arriver sur le terrain courant de l'été pour rencontrer les potagistes, entendre leurs besoins et leurs craintes, et les inviter à donner leur avis dans le cadre du réaménagement des potagers.

Il est à noter que grâce à leur présence permanente sur site au contact de ses usagers, BE entend les craintes et demandes de ceux-ci, et les inclut dans sa programmation dans la mesure du possible. BE a notamment eu plusieurs échanges avec les jeunes qui ont créé le dirtbik (Kauwberg II), que j'ai également rencontré été 2019. BE fait son possible pour inclure et au moins informer les riverain·e·s et citoyen·ne·s.

Toutefois, il faut se rendre compte que la marge de manœuvre quant à une cocréation est limitée à cause des statuts :

- Zone verte au PRAS.
- Classement pour site semi-naturel.
- Zone Natura 2000 avec des habitats d'intérêt communautaire qui nécessitent une gestion spécifique, obligatoire.

Quoi qu'il en soit, BE veille à trouver le meilleur compromis entre écologie et accueil récréatif sur le site (scouts, familles, promeneurs de chiens...). Une réunion d'information aux riverain·e·s est planifiée après la rentrée.

Quels terrains ?

Le Plan de gestion couvre l'ensemble de la zone Natura 2000. Il en définit les objectifs écologiques que chaque propriétaire se doit de respecter et mettre en œuvre. Le schéma d'orientations couvre les parcelles régionales et envisage une option sur certaines parcelles actuellement privées.

Contact propriétaire ?

Des contacts plus ou moins soutenus ont été entrepris en fonction des parcelles, entre la Région et ces propriétaires privés. Ces échanges sont confidentiels et la commune n'y est pas liée, au moins pour le moment. Nous savons que des échanges liés au plan de gestion Natura 2000 sont faits pour encourager les propriétaires privés ou leurs locataires à déjà mettre en œuvre la gestion écologique appropriée au statut Natura 2000.

Pour conclure

La volonté de BE et du ministre Alain Maron est de faire du Kauwberg un site exemplaire en terme d'écogestion, la priorité étant la préservation de la biodiversité conformément à son classement et sa désignation Natura 2000. L'agriculture urbaine devrait faire sa (ré)apparition : écopâturage, potagers familiaux et, peut-être, maraîchage biologique professionnel. BE veillera également à l'inscrire dans le maillage jeu de la Région de Bruxelles-Capitale et dans un souci de canaliser le public à certains endroits pour préserver au maximum le site à d'autres endroits.

L'équipe de jardiniers est déjà très active et veille déjà à remplir autant que possible l'objectif écologique avant même que n'ait été officiellement adopté le plan de gestion car il leur faut pallier l'urgence environnementale (placement de fascines, protection des abeilles solitaires de la sablière, réouverture du site et recréation de prairie maigre, nettoyage quotidien et important de déchets, analyse de l'état phytosanitaire des arbres...). Ce travail n'a pas été évident en raison du confinement et des mesures de limitation de la propagation du covid-19 : travail en équipe réduite, forte affluence à gérer, destruction des fascines et piétinement des nids de guêpes et abeilles... car le site a été très fréquenté. Merci encore pour ta question et ton intérêt pour le Kauwberg.

Petit patrimoine : autour du vélo

Nous avons toujours attaché beaucoup d'importance au petit patrimoine, qui est particulièrement menacé. Dans notre publication *Monuments, sites et curiosités d'Uccle* (2001), nous avons consacré un chapitre à ce patrimoine (*Le petit patrimoine monumental*, p. 94-117) sous ses différents aspects : petits monuments et plaques, bornes et pavés chiffrés, autre mobilier urbain (luminaires, poteaux porte-caténaire, bancs publics, aubettes, vespasiennes, plaques de rue, pavés de rue). A cela, on pourrait ajouter aujourd'hui² le mobilier urbain lié à l'usage croissant du vélo. Nous en avons déjà des exemples à Uccle depuis quelques années. Ceux-ci ne cessent de se multiplier avec l'évolution de la société mais aussi les effets du confinement. Vous trouverez à la page suivante deux modèles récents de ce patrimoine qu'on pourrait appeler « cycliste ».

² Et dans une éventuelle réédition de notre ouvrage.



Abri à vélos, square Marlow. Photo M.E. 2020.

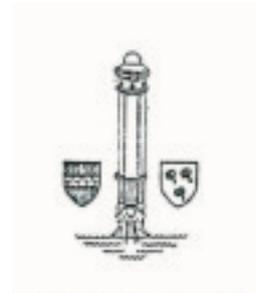


Tour de réparation pour vélos, place Danco. Photo M.E. 2020.

Membres d'honneur Ereleden

(par ordre d'octroi du titre) (volgens de orde van toekenning van de titel)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur (+)
M. André Gustot, ancien administrateur (+)
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président (+)
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président (+)
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur (+)
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur (+)
De heer Jacques-Robert Boschloos, gewezen bestuurder (+)
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier (+)
De heer Raf Meurisse, gewezen bestuurder
M. Jean Lhoir, ancien metteur en page d'Ucclensia
M. André Vital, ancien metteur en page d'Ucclensia.



Ouvrages édités par le Cercle Werken uitgegeven door de Kring

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 €
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	épuisé uitgeput
Les châteaux de Carloo	5 €
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 €
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 €
Le Papenkasteel à Uccle	2 €
La seigneurie de Carloo & De Heerlijkheid van Carloo	2 €
Uccle en cartes et plans & Ukkel op kaarten en plannen	2 €
Le vallon du Tetteken Elst	5 €
Aspects d'Uccle : contrastes d'hier et d'aujourd'hui / Aspecten van Ukkel : contrasten van vroeger en nu (2016)	10 €
Dialecten in Ukkel/ Dialectes ucclois (2018)	5 €
Uccle et la Grande Guerre (2018)	20 €
Uccle en 1914-1918 / Ukkel in 1914-1918 (2018)	10 €

Editeur responsable - verantwoordelijke uitgever : Patrick Ameeuw

